REDACTION
9334, Jasper Est,
Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada. $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boite postale 98. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 6 — EDMONTON, JEUDI 11 DECEMBRE 1913 — FONDE EN 1905

L'hon. Wilfrid Gariépy et ses électeurs

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, les canadiens-français de l'Alberta ont maintenant un représentant dans le cabinet provincial dans la personne de l'honorable Wilfrid Gariépy, ministre des municipalités. Ce fait est d'une importance majeure pour la cause nationale et nous avons raison de nous féliciter du résultat pratique obtenu par nos efforts incessants pour faire reconnaître les droits de notre élément dans ce sens.

D'après notre constitution, dès qu'un député est appelé à faire partie d'un cabinet, il doit se présenter de nouveau devant ses électeurs. Cette nouvelle élection permet à l'électorat de ratifier, ou de condamner, la conduite et la politique du gouvernement,

Conformément à cette loi, des brefs élections ont été émis pour le comté de Beaver River; la mise en nomination des candidats aura lieu le 15 décembre et l'élection une semaine plus tard, le 22 décembre.

On ne sait pas encore si l'opposition posera une candidature; d'autre part, les chances d'une victoire conservatrice sont très minimes et nous avons tout lieu d'espérer que le nouveau ministre sera élu par acclamation.

Toutefois, si le parti conservateur suscite un adversaire à l'honorable Wilfrid Gariépy un devoir impérieux s'impose aux libéraux de Beaver River: celui de s'unir pour assurer l'élection du nouveau ministre par la plus grande majorité possible, ce qui donnera à l'honorable Wilfrid Gariépy la force nécessaire pour défendre les droits et prérogatives de ceux qu'il représente dans le cabinet.

Au point de vue national, l'élévation d'un des nôtres aux fonctions ministérielles est un acte de justice rendu aux canadiens-français qui ont joué un rôle si important depuis les débuts de la colonisation dans cette province et il nous incombe d'approuver d'une façon pratique cette reconnaissance de nos droits en garantissant à l'honorable Wilfrid Gariépy, sinon une acclamation au moins une éclatante victoire le 22 décembre.

L'ELECTION DE LANARK SUD

Deux événements survenus la semaine dernière ont ému le Canada. Le Gouvernement a fait provision d'une somme suffisante de courage pour fixer la date des élections partielles de Lanark Sud et de MacDonald.

Elles auront lieu le 13 décembre et M. Arthur Hawkes, qui a si brillamment aidé les forces Borden en 1911, se présente cette fois dans le premier de ces comtés contre le Gouvernement même qu'il avait aidé à élire il y a si peu de temps.

La situation est singulière dans Lanark Sud. Deux conservateurs le Lieutenant Colonel Balderson, nommé par ceux qui ne sont pas satisfaits de l'état de choses actuel, et le Docteur Hanna représentant de la vieille machine tory, se disputent le siège, mais il est convenu qui si un libéral dûment nommé entre dans le conflit, le colonel devra se retirer. On est prêt à tout faire plutôt que de perdre les dépouilles. Mais dans cette querelle de famille, se détache la forte personalité de M. Hawkes qui, mû par ses instincts patriotiques présente un programme plus propre à séduire les vrais Canadiens Libéraux ou torys que la ruée à la crèche des deux autres candidats.

M. Hawkes dit: "Le Canada d'abord." Sa politique navale est exactement semblable à celle des libéraux "Le Canada peut et le Canada veut" Il ne veut pas nous remettre sous la férule de Downing Street, il ne veut pas que le Canada soit placé au second rang par son propre peuple, pas de centralisation tory, pas d'envois de chèques ni de navires vides montés par des marins britanniques. Son programme est digne du Canada comme jeune nation. Une flotte Canadienne construite et contrôlée par le Canada, montée par des Canadiens prête à combattre dans la défense de l'Empire dès que le besoin s'en fera sentir, à l'instar de l'Australie et la Nouvelle Zélande et suivant les propositions libérales.

Quelques soit le résultat du vote, il n'y a pas à douter que les efforts courageux de M. Hawkes fourniront matière à réflexion au peuple et contribueront à élever la politique canadienne au dessus des basses intrigues de partis.

LA COLONISATION RATIONNELLE

Edmonton, Alta., 4 Décembre 1913
Monsieur le Rédacteur du
Courrier de l'Ouest.

Cher Monsieur,

J'annonçais dans un dernier article que nous aviserions aux différents moyens à prendre pour faire de la colonisation pratique et patriotique dans notre beau pays d'Alberta; j'indiquais le premier moyen en mentionnant l'Organisation. C'est de cette Organisation et d'organisation en général dont nous allons parler aujourd'hui.

Remettons-nous en mémoire l'historique de la Colonisation dans cette partie du pays. Il y a quelque 20 ans, M. l'abbé Morin amenait au pays le premier contingent de Canadiens-français qu'il plaçait à Morinville et aux alentours. Chaque année subséquente voyait se renforcer ces nouveaux centres et d'autres se créer. L'élan était donné, les premières difficultés vaincues et l'Ouest, considéré alors par tous, même par les gens du pays comme impropre à la culture et bon à peine pour les tribus sauvages ou encore pour les bêtes qui en avaient fait leur repaire, l'Ouest devenait le centre d'attraction des autres Provinces du Dominion et même des Etats-Unis d'Amérique. Et cela était dû en très grande partie aux conférences et à l'annonce du missionnaire colonisateur; annonce par pamphlets, par la Presse, par les expositions de céréales que ce terrain produisait et qui étaient étalées aux yeux stupéfaits des gens de l'Est......

Mais il avait alors des obstacles sérieux à la venue en grand nombre de compatriotes anxieux de se tailler un domaine pour eux et leurs nombreuses familles; le plus grand était celui que le clergé de là-bas faisait au colonisateur et surtout aux familles qui manifestaient simplement le désir de visiter l'Ouest.

Un autre obstacle aussi sérieux, était l'état du pays, les conditions d'existence, l'absence de tout confortable il y avait les choses de 1re nécessité et voilà tout —, mai en revanche, il y avait un bel avenir dans un avenir relativement rapproché.

Après avoir fait cette oeuvre gigantesque, M. l'abbé Morin fut remplacé quelques années plus tard par le Rév. J. Ouellette. Avec une expérience rare chez un jeune homme, un coup d'oeil juste une audace qui force le succès à venir couronner les efforts, la colonie prit un essort extraordinaire. Pendant 5 ans, il fit la navette entre Montréal et Edmonton, Edmonton St-Paul des Métis, le château fort de la colonisation, avec de nombreux contingents qui forment aujourd'hui les belles paroisses de St-Paul, St-Vincent, Moose Lake, Brosseau, Lafond, etc. Grâce à son travail à son énergie, à son esprit d'entreprise à la hardiesse de ses plans, M. l'abbé Ouellette de concert avec un patriote d'action, le Rév. Père Thérien, ont su conserver, assurer à notre race un immense lopin de terre s'étendant de Cold Lake jusqu'à Athabaska Landing et ayant pour limite sud, le C. N. Ry.

Il y a un an, M. l'abbé Ethier remplaça M. Ouellette et depuis malgré les obstacles et les circonstances contraires, la colonisation a fait un grand pas.

Mais malgré toutes les ressources, les plans si bien combinés, il manquait quelque chose pour faire de la colonisation un succès pratique.. Un grand nombre de compatriotes qui venaient visiter le pays ne recevaient pas les informations et l'encouragement voulus et nécessaires et de là, une grosse lacune qui nous a fait perdre un grand nombre de colons de bonne foi qui sont retournés déçus, trompés quelques fois et qui ont fait une campagne injuste contre l'Ouest.

Ce que voyant, un certain comité se forma pour remédier à cet état de choses. Après discussion et réflexion le Bureau de colonisation fut constitué. Presqu'en même temps, se forma la Société du Parler Français, qui va de pair avec ce dernier, se complétant mutuellement l'un l'autre. Depuis bientôt deux ans ces bureaux et société ont rendu les services qu'on en attendait et remédié en grande partie aux défauts.

Au fur et à mesure que le pays se développe et évolue, il faut aussi que la colonie suive cette marche de près. Il était devenu impossible à l'agent de colonisation de répondre aux demandes d'informations, organiser excursions, visiter les terrains et y conduire les nouveaux colons etc. Afin de prendre et de garder la place qui nous revient au soleil de l'Alberta, comme nation.

Or, c'est dans ce but que la nomination d'un organisateur dans la personne de M. l'abbé Normandeau a été faite tout dernièrement par Mgr. Legal à la demande de la Société du Parler Français.

N. B. — Dans l'article de la semaine prochaine, nous verrons quelles sont les attributions, la charge qui incombe à l'organisation et en face les devoirs qui s'imposent aux compatriotes de l'Alberta tout entier.

J. A. NORMANDEAU
Ptre. Organisateur.

M. BENNETT S'INSURGE

Encore un vilain coup pour le Cabinet Borden le plus vilain de tous, parce qu'il était le plus inattendu: M. R. B. Bennet, le député de Calgary, a eu la témérité de promettre, dans son discours annuel à ses électeurs, qu'il démissionnerait si M. Borden ne tenait quelques uns de ses engagements pré-électoraux. M. Bennet désirait tout particulièrement enlever les ressources naturelles provinciales des griffes de l'hon. M. Rogers et de sa suite et il fit entendre qu'il laisserait promptement son siège si M. Borden ne remettait aux provinces de l'Ouest ces richesses naturelles qui leur appartient.

En 1907, M. Borden s'éleva violemment contre le Gouvernement libéral qui conservait le contrôle des terrains publics dans les nouvelles provinces de l'Ouest et il déclara: "Nous voulons maintenant obtenir dans toute son intégrité l'autonomie qui a été conférée aux provinces par la constitution canadienne.

Les seules mesures touchant aux droits provinciaux que M. Borden ait passées depuis deux ans qu'il est au pouvoir sont: le bill des bons chemins et le bill de l'aide à l'agriculture, et dans ces deux bills il a essayé d'attaquer les droits provinciaux en retenant pour lui-m'me le contrôle des écrits. Dans chaque cas, c'est grâce à l'activité de l'Opposition si les droits provinciaux ont été sauvegardés. M. Borden avait coutume de dire que si jamais il formait un Gouvernement, il n'attendrait pas vingt quatre heures pour lui-même le contrôle des l'Ouest leurs ressources naturelles. Or, il y a déjà plus de vingt-cinq mois que son Gouvernement siège et il n'a encore rien fait. Il ne faut donc pas s'étonner si M. Bennett s'insurge.

Mais M. Bennett n'a pas été aussi heureux dans ses autres remarques. Il a déclaré qu'il avait voté en faveur du don de $15.000.000 à MacKenzie et Mann pour empêcher que le Nord Canadien ne tombe entre les mains de procureurs. Et cependant le journal des débats nous apprend que M. Bennett a voté régulièrement et systématiquement contre les amendements libéraux. On sait que les libéraux auraient voulu convertir ce don en un prêt ou du moins obtenir du Nord Canadien quelques dédommagements, sous forme d'un contrôle gouvernemental plus actif sur les lignes de l'Ouest, ou d'une réduction dans les tarifs de ces lignes pour les mettre au même plan que ceux des lignes de l'Est. Il y a beaucoup de gens dans l'Ouest comme dans l'Est du reste, qui voudraient bien qu'on leur expliquât pourquoi un prêt de $15.000,000 n'aurait tout aussi bien empêcher le Nord Canadien de tomber entre les mains des procureurs, ou pourquoi l'égalisation du tarif ou la mise du chemin de fer sous le contrôle du Gouvernement aurait forcé la compagnie à entrer en liquidation.

LE SCANDALE DE PORT NELSON

LES DECLARATIONS DU CAPT. DU VAPEUR "ALETTE" ET TEMOIN OCULAIRE DESINTERESSE.

— Halifax, 10 — Le capitaine Wm. Robertson, qui commandait le vapeur Alette, échoué à Port Nelson, est de retour ici depuis quelques jours et il a donné à votre correspondant des détails incroyables sur l'incompétence et la négligence qui ont présidé aux opérations du gouvernement fédéral à Port-Nelson, qui doit être le terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le capitaine Robertson a fait d'abord remarqué que le gouvernement Borden a acheté, pour le remorquage dans la rivière Nelson, un remorqueur employé à la pêche du homard à Halifax. Ce remorqueur, le Kathleen, a une vitesse propre de neuf noeuds, qui peut aller à onze noeuds, à tirage forcé. Avec sa toue ordinaire de bateaux de pêche, il arrivait à faire deux noeuds.

On l'a employé à Port Nelson, pour remonter un courant de sept noeuds, avec une toue très lourde, et il en est résulté que le Kathleen ayant en toue un navire lourdement chargé, reculait au lieu d'avancer, même à tirage forcé.

Quant à la situation des choses à Port Nelson, lorsqu'il en est parti, le capitaine Robertson dit:

"Je n'ai pas de mots pour vous décrire la situation. Vous voyez sur la rive, empilés les uns sur les autres, pêle-mêle, des cordages, des chaines, des caisses de provisions, des horloges, des caisses de cigarettes et de papier à cigarettes, des boites de conserves de lait, etc. Je ne peux pas vous énumérer tous les articles; mais tout était en piles hétéroclites, les unes sans aucune couverture, les autres recouvertes de toiles cirées que le vent dérangeait ou enlevait à chaque instant. Il y avait des piles de provisions absolument à découvert; parmi lesquelles se trouvaient des sacs de charbon.

"La seule perspective possible pour les ouvriers était de passer l'hiver, sous les tentes, à moins qu'ils ne puissent se construire des cabanes et le bois leur manque pour cela. Il y avait bien 60.000 pieds de bois de construction dans la cale de l'"Alette", mais il y a peu de chances qu'ils puissent l'atteindre. J'ai échoué l'"Alette" aussi bien que j'ai pu, espérant qu'elle pourrait résister pendant l'hiver et économiser ainsi au gouvernement la valeur de son chargement; mais le gouvernement ne m'en a su aucun gré.

"Les fonctionnaires sont confortablement logés et vivent somptueusement. J'ai pris plusieurs repas avec eux et je n'ai jamais vu de ma vie pareille somptuosité. L'état-major paraît composé de braves gens; mais les ouvriers savent qu'ils sont les maîtres de la situation et ne travaillent que lorsque le coeur leur en dit.

"On n'a presque rien fait pour la construction du port, excepté l'établissement du cimetière dans lequel un homme avait déjà été enterré.

Quant au choix de Port Nelson, l'opinion du Capitaine Robertson est la suivante:

"Il est possible que le projet de navigation de la baie d'Hudson soit praticable; mais il est impossible de faire de Port Nelson un un port de refuge pour les navires qui, trouvant des détroits obstrués par les glaces, seraient obligés de revenir hiverner au port.

"D'après ce que je connais, de Fort Churchill, il me semble que là, on pourrait avoir un port beaucoup plus avantageux.

"En outre, pour la construction d'un port sur la baie d'Hudson, il faut des ingénieurs ayant l'expérience de la construction de ports aux endroits les plus difficiles. Les lauréats des collèges peuvent bien savoir comment il faut malaxer le béton; mais il faut quelque chose de mieux à Port Nelson, si l'on veut y faire quelque chose d'utile."

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS. — ASSEMBLEE A LAMOUREUX.

La Société du Parler Français d'Alberta a tenu une autre assemblée à Lamoureux lundi matin fête de l'Immaculée-Conception. Les délégués de la Société, qui étaient le Rév. P. Hudon, S. J. et M. M. C. H. Bélanger, L. A. Giroux, Antonio Prince et Ernest Bilodeau, furent salués à leur arrivée très cordialement par le nouveau curé, le Rév. M. Garnier, qui remplace comme on sait M. l'abbé Normandeau, devenu missionnaire-colonisateur. Le premier orateur fut M. Prince, qui cita des dates intéressantes de l'histoire du Canada et prononça un fort plaidoyer en faveur du maintien des traditions ancestrales; puis le Rév. P. Hudon, qui prononça comme toujours des paroles utiles et sages, et qui sut à plusieurs reprises amuser spirituellement son auditoire; on pria ensuite M. C. H. Bélanger, qui est l'un des Directeurs de la Société, d'adresser la parole, ce qu'il fit avec un véritable succès, insistant surtout sur la nécessité de donner une solide base financière et pratique à la Société nationale des Canadiens de langue française; M. Giroux parla ensuite et fut comme toujours écouté avec attention et intérêt, surtout lorsqu'il indiqua brièvement les avantages du système coopératif qui est suivi avec succès dans les pays d'Europe. M. Bilodeau, secrétaire de la Société, ayant alors aperçu dans l'auditoire le Rév. M. Normandeau, ancien curé de Lamoureux, le pria de bien vouloir adresser la parole certain que tous ces anciens paroissiens seraient heureux de l'entendre, ce que ceux-ci prouvèrent à l'instant par de vigoureux applaudissements. Pris par surprise, le Rév. M. Normandeau sut comme toujours être à la hauteur de la situation, et tour-à-tour spirituel et instructif il expliqua en quelques mots le travail important auquel il se livre avec tant de succès et demanda qu'on donné une attention sérieuse à la préparation des listes des terres à vendre qu lui serviront au cours de ses voyages dans la Province de Québec. L'assemblée fut terminée par M. Bilodeau, qui invita les personnes présentes, hommes et dames à s'inscrire dans les rangs de la Société, ce que firent immédiatement les personnes suivantes:

Rév. M. Garnier, Ptre, curé, Rév. M. A. Normandeau, M. M. Alph. Godard, Vital Cousineau, Joseph Normandeau, Adrien Demers, Alcibiade Lamoureux, Alph. Gaumont, Alph. Lamoureux, F. X. Boivin, Joseph Villeneuve, C. S. Godbout, Mesdames V. Cousineau, F. X. Boivin, Ph. Royer, Alph. Lamoureux, Moïse Chevigny, Arth. Lamoureux, Ernest Morin, J. B. Ouellet.

Nouvelles de la Semaine

COURS DES CEREALES A WINNIPEG

Blé no. 1 Northern	84½
Blé no. 2 Northern	81⅝
Blé no. 3 Northern	79⅝
Avoine no. 2 C. W.	34⅝
Avoine no. 3 C. W.	32
Orge no. 3	40½
Lin no. 1 N. W. C.	$1,20
Lin no2 N. W. C.	$1,18

* * *

LE SERVICE CIVIL EN SASKATCHEWAN

IL SUBIT D'IMPORTANTES REFORMES

Régina, 10 — Un bill recommandant des réformes dans le service civil est passé en seconde lecture au parlement aujourd'hui. On veut nommer un commissaire pour assurer un service basé sur l'habileté et non sur l'influence politique n'aura plus rien à faire dans la nomination au service civil.

* * *

LE SENATEUR DOUMERGUE ACCEPTE LA PRESIDENCE DU CONSEIL

Paris, 8 — Le sénateur radical Gaston Doumergue a accepté aujourd'hui la présidence du Conseil des ministres. On croit que le sénateur Doumergue réussira avant ce soir a constituer son ministère car le concours de tous les chefs de groupe de la chambre lui est assuré.

Le sénateur Doumergue est radical socialiste, mais il est l'adversaire résolu des socialistes unifiés qui forme en réalité le seul groupe vraiment socialiste en France; M. Doumergue est un modéré.

* * *

LES CUISINIERS FRANÇAIS

ON VEUT LEUR INTERDIRE L'ENTREE AUX ETATS-UNIS

New-York, 10 — James Milton, chef de l'hôtel du Ritz Carlton, a été accusé, aujourd'hui, par le grand jury des Etats-Unis d'avoir violé la loi du travail en engageant quatre-vingts cuisiniers français.

Cette accusation est, paraît-il, la première d'une croisade du gouvernement contre l'importation des cuisiniers, pratiquée par plusieurs grands hôtels et restaurants de New-York.

Les hôteliers sont convaincus que le cuisinier français est un artiste, et qu'ils ne violent pas plus la loi du travail en engageant des cuisiniers que les directeurs d'opéra qui louent les services des chanteurs français.

* * *

LA STATUE DE LORD MOUNT STEPHEN

ELLE A ETE INSTALLEE, HIER A LA GARE WINDSOR.

Montréal, 8 — La statue de Lord Mount-Stephen est arrivée hier à la gare Windsor, où elle sera érigée dans la grande salle d'attente générale. Expédiée d'Angleterre où elle a été fondue, la statue est arrivée à Québec à bord de l'"Empress of Britain", l'immense colis était adressé à Sir Thomas Shaughnessy, Montréal. La reproduction de Lord Mount Stephen sera placée à un bout de la salle d'attente sur un magnifique piédestal de marbre où l'on a gravé son nom et les dates de son stage comme président du C. P. R.

Il est peu probable qu'une cérémonie spéciale ait lieu pour le dévoilement officiel du monument; la statue sera placée ces jours-ci et aussitôt livrée à la vue du public.

* * *

NOUVELLES BREVES

La duchesse de Connaught a décidé que le Tango ne serait pas dansé aux bals vice-royaux. Les mondaines d'Ottawa sont très déçues.

* * *

L'ouverture du Parlement fédéral a été fixée au 15 janvier, on déclare que les libéraux attaqueront violemment le Tarif. La question navale fera également l'objet de longs débats. On croit que l'ajournement aura lieu le 24 mai.

* * *

Le Congrès Mexicain vient d'annuler les élections présidentielles; les prochaines auront lieu en juillet prochain. D'ici là on espère que le calme aura été rétabli au Mexique.

LA POLITIQUE LIBERALE ET LE TARIF

Tandis que les conservateurs s'ingéniaient à faire croire que la politique libérale était aussi vague que la leur, en ce qui concerne le tarif, Sir Wilfrid Laurier étudiait tranquillement la situation avec la largeur de vue d'un homme d'Etat, sans se hâter, sans se laisser émouvoir par les clameurs hostiles. Il méditait avec ses collègues les conséquences du nouveau tarif américain, le coût exhorbitant et sans cesse croissant de la vie au Canada. Puis le grand chef libéral prit une décision et l'annonça au pays le mercredi 26 novembre à Hamilton Ontario. En somme ce programme est toujours l'ancienne politique libérale, mais élargie et modifiée pour répondre aux conditions actuelles. Il se résume en deux mots: La franchise sur les denrées alimentaires, l'enlèvement immédiat des droits dont sont frappées les denrées nécessaires à la vie pour diminuer le fardeau qui pèse sur le consommateur canadien et lui permettre de vivre aussi facilement que possible. En déclarant que le problème du coût de la vie doit être considéré avant la construction des Dreadnoughts, Sir Wilfrid restait dans le cadre de la politique historique du parti libéral. Sa déclaration ne comportait ni récrimination, ni hésitation. Ce fut avec la confiance sereine d'un grand chef qui sait que l'avenir lui donnera raison que Sir Wilfrid exposa le programme autour duquel se feront tout probablement les prochaines élections générales.

Les paroles de Sir Wilfrid méritaient d'être gravées dans les annales du pays. "Je ne veux élever aucune plainte" a-t-il dit. **La situation exige une action prompte et décisive. La politique que je vous offre en ce moment, celle que tous les vrais canadiens doivent appuyer, celle que, le Gouvernement devrait se faire un devoir d'inaugurer immédiatement, c'est la politique de l'entrée gratuite des denrées alimentaires, c'est-à-dire l'enlèvement des droits de douanes sur les produits alimentaires.**

Voilà un programme clair et net. **Pas d'ambages, pas de verbiage grandiloquent comme dans les discours de M. Borden sur le tarif. Lorsque les libéraux reviendront au pouvoir, ils enlèveront jusqu'au dernier vestige de droits sur les denrées alimentaires afin d'abaisser autant que possible le coût de la vie.** Lorsque cette mesure aura été prise, mais seulement alors ils reprendront la question navale, au point où il l'auront laissée en 1911, avec le développement naturel que comporte la marche des évènements.

Cett déclaration de Sir Wilfrid a été acclamée par tout le Canada; elle a jeté de la consternation dans le camp conservateur qui voit bien que le chef libéral a touché à la racine même du mal et a choisi le remède le plus sûr et le plus rapide.

Le Courrier de l'Ouest

9334, Avenue Jasper — Tél. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

(suite)

— Oui; autant qu'on peut juger, elle a l'habitude de cette langue; et je comprends maintenant que le mot qu'elle a crié à la gare et qu'on avait pris pour un nom étranger, c'était (frairé,) frère.... Et ce frère avait bien en effet l'air d'un homme du Midi.

— Enfin, veux-tu venir, Dominique, ou s'il faut lui dire que tu ne vois jamais personne ?

— Que j'y aille pour l'effrayer? répondit amèrement Dominique.

— Si tu l'avais effrayée, l'autre soir, elle ne te réclamerait pas aujourd'hui.

— L'autre soir elle ne m'a pas vu; votre chambre était sombre Et à présent il fait grand jour....

Mais il suivait déjà sa tante.

La convalescente, habillée d'un peignoir de Maxime, était assise sur la couchette de Perse, rendue au rôle de canapé; elle renversait la tête sur un coussin avec le même accablement, eût-on dit, que le premier jour, quand son dernier soupir semblait proche; et ses yeux grands ouverts, cette fois, ses larges yeux bruns, si pareils à ceux de son frère. s'emplissaient de souffrance et de trouble, tandis que leur regard inquiet errait sur toute la chambre.

Mais à la vue de Dominique, tout son visage se rasséréna comme l'autre soir; et un sourire tremblant, presque heureux, effleura ses lèvres.

Et elle avait un air d'ingénuité si touchante que ceux qui étaient là éprouvèrent un plus impatient désir de savoir qui elle était, d'où elle venait, d'obtenir enfin la révélation trop retardée.

Mais juste à ce moment, les cloches de l'église Saint-Bénite se mirent à sonner sur un rythme grave et lent, un rythme de glas. Après cette veine attente, il avait bien fallu autoriser l'inhumation du mort, sans que la famille des malheureux enfants fût intervenue; on enterrait en cet instant le jeune étranger dont personne n'avait réclamé les restes, sur la tombe duquel on n'aurait pu mettre un nom.

Et ces funèbres vibrations de cloches se prolongèrent jusqu'au coeur des assistants; tous regardèrent avec une anxiété soudaine cette soeur dont on enterrait le frère, en se demandant ce qu'elle allait penser, ce qu'il faudrait lui dire.

Elle eut d'abord un léger tressaillement, comme si cette sonnerie l'avait surprise; puis elle parut donner toute son attention au docteur qui l'interrogeait déjà, peut-être pour n'avoir pas à lui répondre.

— A présent qu'il est là, disait-il, celui que vous réclamiez, et que nous avons complu à votre désir, vous allez à votre tour accéder au nôtre.... Vous avez certainement des parents qui attendent de vos nouvelles. Dites-nous où nous pouvons leur en envoyer ? Quel est leur nom ? Où demeurent-ils ?

Elle pencha la tête en murmurant :

— Mi fes maoul... (Vous me faites du mal.)

Maxime allait répéter en provençal les paroles du médecin; le président intervint.

— Rassurez-la un peu, fit-il; dites-lui qu'elle est chez des amis et que nous ne voulons tous que son bien.

Elle semblait suivre sur les lèvres de M, Hennerot chacun des mots qu'il prononçait; et pourtant elle répéta plus haut: Mi fes maoul....

— Alors, demanda Maxime, voulez-vous nous dire votre nom à vous, celui de votre pays?...

Elle eut un mouvement brusque, comme pour se lever et partir; Dominique lui prit la main pour l'arrêter, et elle retomba sur son siège. Elle se mit à trembler en les regardant de ses yeux navrés où montaient des larmes, et dit par trois fois, en un soupir haletant:

— Sabi pas, sabi pas sabi pas!... (je ne sais pas.)

— Vous ne nous avez pas compris, continuait Maxime sur un signe du président; personne ne vous reproche rien, ni ne songe à vous faire le moindre mal. Mais dans votre intérêt, il est indispensable que vous nous répondiez. Laisserez-vous votre famille dans l'inquiétude? Ne voulez-vous donc pas que vos parents vous retrouvent?

Elle demeurait anéantie, tremblant de tous ses membres, les regardant toujours d'un air de supplication et de douleur. Puis portant à son front sa main que tenait encore celle de Dominique. elle gémit, comme si on lui infligeait vraiment une torture physique: Mi tourmentas!.... (Vous me tourmentez.) Oh! mi divagués plus....

Et elle se détourna des autres, comme pour en appeler à Dominique du cruel traitement dont elle se croyait l'objet.

Il fallut se rendre à l'évidence; cette enfant. — et c'était là "la chose singulière" que pressentait Maxime tout à l'heure. — l'enfant inconnue ne savait pas qui elle était où ne s'en souvenait plus.

Ce fut le président qui interrompit l'interrogatoire auquel s'acharnait le docteur. comme s'il étudiait un cas passionnant, prêt à lui échapper.

— Oui, mieux vaut la laisser, dit le médecin rappelé à lui; nous ne pouvons qu'aggraver son état, et nous n'en obtiendrons pas d'avantage pour l'instant.

Ils lui parlèrent avec le docteur, avec bonté, lui promirent de l'affection et un appui dans la maison où le sort l'avait jetée. Elle écoutait plus volontiers Maxime qui parlait la même langue qu'elle mais semblait très bien comprendre le français des autres. Elle se rassura: un apaisement plein de confiance remplaça l'angoisse que leurs questions avaient amenée sur son visage, et elle demeura silencieuse, pensive, entre Maxime et Dominique, pendant que le président s'entretenait avec le docteur dans un salon voisin.

— N'aurait-elle pas été toujours ainsi? disait M. Hennerot à son ami; ce qui expliquerait la vigilance attentive dont l'entourait son frère, et cette sorte de préoccupation qu'on remarquait en eux....

— Non, répondit le médecin Vous voyez bien qu'elle s'est souvenue de Dominique: elle garde donc la mémoire de ce qui l'a frappée depuis qu'elle est chez vous. Non, c'est depuis l'accident, j'en suis convaincu; c'est le choc matériel de l'Eclair ou la simple commotion morale qui a déterminé l'amnésie. Car, il n'y a pas à dire. c'est un des plus beaux cas d'amnésie qui se puisse imaginer.

Je devinais bien aussi quelque chose d'extraordinaire dans cette prostation léthargique, cet engourdissement nerveux qui n'en finissait plus. La chose était faite, quand elle a rouvert les yeux ici, le tout premier soir; croyez-moi. sa mémoire avait sombré déjà, et elle ne se rappelait plus rien d'elle-même ou de son passé.

— Et maintenant?... demanda M. Hennerot.

— Maintenant, je ne pense pas que cet état se prolonge; et puisqu'elle ne peut pas nous faire retrouver ses parents, il faut bien attendre que ceux-ci la cherchent.

La belle besogne que j'ai faite, dit-il avec humeur, en vous encombrant d'un tel embarras; et il ne faut plus compter sur l'annexe Saint-Stéphen où toutes les chambres sont retenues. A la première vacance, je vous préviendrai, si toutefois, vous voulez bien prendre patience jusque-là.

UN PORTRAIT DE NEGRILLONNE

Le bruit des évènements survenus chez les Hennerot s'était répandu dans toute la ville.

Que ce jeune homme inconnu fût venu se faire tuer à Montauvent, que sa soeur eût été recueillie d'emblée dans une maison aussi jalousement fermée que le Logis-Vide, puis que cette enfant frappée d'un mal mystérieux, se trouvàt dans l'impossibilité de révéler son nom, et parût pour ainsi dire, aussi étrangère à elle-même qu'aux autres, il y avait là de quoi occuper des immaginations, héréditairement inclinées au goût du merveilleux.

Mais un autre penchant franc-comtois, tout aussi impérieux que le premier avec lequel il s'allie si singulièrement, je veux dire le besoin de réalité positive, devait également se donner carrière; tous ces esprits pratiques devaient se complaire à pénétrer un cas si insolite. comme toutes ces langues raisonneuses à le discuter.

On évoqua le souvenir des cas semblables pour les comparer à celui-ci; l'histoire, restée obscure, de Gaspard Hauser fut remise sur le tapis. Ce lamentable Gaspard qui ne savait plus même marcher ni regarder, qui mourut sans avoir rien pu révéler de lui-même, n'était-il pas un bien autre exemple d'amnésie ?

Et cette fille étrange dont l'histoire dans la "Vie de la mère Barat," qui obtint et garda toujours la protection de la grande religieuse ? Celle-là aussi, quand on l'avait trouvée errante au bord d'une rivière. parlait une langue inconnue, mais que personne n'avait jamais pu rattacher à aucun idiome; de sorte que son état avait paru à beaucoup relever bien plus de la simulation que de l'amnésie.

Enfin, plus récemment, cette petite fille recueillie par un paysan dans la campagne calabraise; après le grand tremblement de terre. Elle ne se souvenait de rien, sinon qu'elle avait eu des parents et qu'elle s'appelait Marguerite. Et ce dernier détail se trouva même inexact, son véritable prénom étant Paula, ainsi qu'il fut établi par la suite, quand on reconnut en elle la fille d'un grand seigneur sicilien, le comte Marazzi.

Et si on se lassait de parler amnésie, ce n'était que pour tomber dans un ordre d'idées plus déconcertant encore.

Mlle Maxime Ladouan n'avait pas été la seule à remarquer que la jeune fille, en prenant son élan vers la voie, semblait fuir quelqu'un; — ni Emérence la seule à dire que l'objet de cette épouvante pouvait bien être le docteur, sinon le président.

C'était Adolphe Gastrusse le plus malmené par l'opinion publique, mais M. Hennerot n'échappait pas aux aventureuses hypothèses de ses concitoyens.

Oui, le président. assurait-on, savait parfaitement à quoi s'en tenir sur l'identité des jeunes gens; ceux-ci devaient représenter une portion de sa famille qu'il avait jugé bon de tenir jusqu'ici dans l'ombre, et qu'une occasion dramatique lui permettait d'implanter au Logis-Vide, en la personne de cette petite fille à la mémoire chancelante.

La preuve que le président n'avait jamais tout dit de sa vie privée, c'est qu'on ignorait encore ce qu'il avait fait du reliquat de la fortune Gastrusse, cent ou deux cent mille francs qui lui étaient resté entre les mains, une fois les créanciers de son beau-père désintéressés. Et l'on ne savait pas d'avantage à qui il léguerait cet argent, s'il le possédait toujours, puisque, dans son Code futur, il supprimait purement et simplement le mot d'héritage.

De fait, la disparition du frère et de la soeur semblait n'avoir provoqué nulle part d'alarme ou de surprise; leurs parents n'avaient pas donné signe de vie, et rien ne faisait supposer qu'on fût à leur recherche. Fallait-il en conclure qu'ils étaient partis sans que personne sût où ils allaient; ou bien que ces enfants étaient assez isolés dans le monde pour ne plus y compter un parent ou un ami ?

Mais un témoignage précis dementait cette supposition. Au moment où à la gare, le président et le docteur avait remarqué pour la Chambre des Communes, que la première fois le frère et la soeur, ces derniers s'éloignaient de la bibliothèque, près de laquelle ils venaient de stationner. Le jeune homme y avait acheté une carte-lettre sur laquelle il avait écrit quelques lignes au crayon.

— Avec mon bulletin de bagage que je lui envoie, avait-il dit à sa soeur, parrain retirera nos malles pour nous les expédiers à la gare de Vallorbe, où nous retournerons les prendre dès que nous serons mieux fixés,

— Souviens-toi,. avait répondu sa soeur, que parrain n'a plus Ferréol pour se charger de toutes ses affaires.

Puis ils avaient échangé quelques mots au sujet d'un colis plus précieux, d'une sacoche verte, croyait la bibliothècaire, que le grand frère se reprochait de n'avoir pas prise avec lui.

Oui, c'est en français qu'ils s'étaient exprimés tous les deux ; sans quoi je vous le demande, la bibliothécaire en aurait-elle compris un seul mot ?

Et la digne femme prenait à témoin l'assistance curieuse qui depuis ces derniers jours, affluait autour de son petit établissement. Est-ce qu'une bibliothécaire de la gare de Montauvent une veuve respectée comme elle, aurait été capable de se reconnaître dans le charabia méridional qui, affirmait-on. était maintenant le seul langage de cette pauvre petite ?

Du reste, M. Calamy, le courrier de la gare, à qui le jeune homme avait porté sa carte-lettre sur le second trottoir, pouvait dire ce qu'il en était et si c'était en français ou en chinois que le jeune homme l'avait abordé. M. Calamy le pourrait s'il le voulait; c'est qu'il était boutonné, M. Calamy; et le procureur ne serait pas trop pour lui arracher les mots de la bouche. Ainsi c'était un homme dont on n'avait jamais pu savoir s'il mourrait marié veuf ou vieux garçon....

Ce n'est pas que la chose intéressât le moins du monde personne dans la gare. Mais enfin, nous avons Tonine Rageux qui a dit carrément oui sur la question mariage: nous avons le docteur Gastrusse qui dit non; et on sait à quoi s'en tenir dans Montauvent.....

Deux ou trois points étaient acquis, grâce aux diligentes observations de Mme Adonise, la bibliothécaire. Le frère et la soeur avaient un parrain qui, au reçu de leur carte-lettre, s'arrangerait avec ou sans Ferréol, pour expédier à Vallorbe leurs bagages, entreposés sans doute dans la gare de leurs pays.

(à suivre)

CAUSERIE RURALE

LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIERE AU CANADA

Notre industrie laitière s'est rapidement transformée au point de vue commercial depuis quelques années. Pour évaluer son développement, on avait toujours pris comme base le commerce d'exportation. Or cette base n'est aujourd'hui rien moins que sûr, puisque le Canada n'a plus de beurre à exporter, qu'il en importe au contraire, et que son exportation de fromage a également diminué dans de forte proportions. Ces faits ont été appelés à l'attention du comité permanent d'agriculture et de colonisation. au cours de la dernière session parlementaire, par M. J. A. Ruddick, commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération. M. Ruddick a montré avec beaucoup de clarté que, loin de perdre du terrain, cette industrie est au contraire en progrès constant. D'après son rapport, les Canadiens consomment aujourd'hui beaucoup plus de lait ou de produits laitiers que par le passé, et l'industrie du lait condensé, de la production de nos laiteries. Enfin l'auteur donne une foule de données intéressantes sur l'avenir de cette production.

Ce rapport vient d'être publié en une brochure de 14 pages que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au bureau des publications du Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

* * *

LES PROBLEMES DE L'ARBORICULTURE FRUITIERE.

On démontrait, il y a quelques mois, au comité permanent d'agriculture et de colonisation de les prix payés l'année dernière aux producteurs de pommes ne dépassaient pas, le plus souvent, 75 cents à $1.00 le baril, récolte prise sur l'arbre, et que, dans beaucoup de districts, des milliers de barils de fruits étaient laissés sur place et pourrissaient faute de débouchés. A la même séance, on a affirmé que les consommateurs de l'ouest devaient payer le bon fruit entre $5.00 et $5.50 le baril. M. Ruddick. commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération, dans un témoignage qu'il rendait sur cette question a fait remarquer que les prix payés aux producteurs des districts du lac Ontario et du lac Erié ne dépassaient pas $1,75 pour les sociétés coopératives et $1.00 pour les producteurs indépendants. L'écart on le voit, est considérable entre le prix demandé au consommateur et la rétribution du producteur. A quoi l'attribuer ? Le commissaire estime à $2,23 par baril, le minimum des frais à verser aux intermédiaires; il les décompose comme suit : baril 45 cents, cueillette 17 cents; frais de manutention ou commission à un commerçant local 19 cents, frais de transport jusqu'à Winnipeg 80 cents, commission des courtiers 12 cents, bénéfice du marchand de détail 50 cents, par baril.

La question des débouchés n'a d'ailleurs pas été la seule à retenir l'attention du comité spécial qui avait convoqué à sa réunion un certain nombre d'experts: MM. Daniel Johnson, Forest, Ont., S. B. Chute, Berwick. N. E., W. S. Foggo. Vermon, C. B., et James Hardwell, Ottawa.

M. Johnson a mis en évidence les bienfaits de coopération en citant le cas d'une femme à laquelle un marchand local offrait $1,25 pour une récolte que la société coopérative lui paya $1,35.

M. Chute, qui représentait 1,500 cultivateurs, comme administrateur de l'Union des compagnies de producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, expliqua comment cette organisation avait pu se procurer directement des manufacturiers 5,000 tonnes d'engrais chimiques; ses membres avaient ainsi épargné plus de $15, 000 sur l'achat de leurs engrais, appareils et matériaux de pulvérisation, instruments de ferme, semences et autres.

Enfin les autres experts on faits des dépositions également intéressantes. Le tout vient d'être publié en une brochure de 116 pages que l'on pourra se procurer gratuitement en s'adressant au bureau des publications du Ministère de l'Agriculture. Ottawa.

MINISTERE FEDERAL DE L'AGRICULTURE — DIVISION DU COMMISSAIRE DE L'INDUSTRIE LAITIERE ET DE LA REFRIGERATION.

* * *

UNE DENREE ALIMENTAIRE DE PREMIERE NECESSITE

En comparant les uns aux autres les divers relevés de productions obtenus par les cultivateurs qui contrôlent le rendement de leurs vaches. on s'aperçoit que certains d'entre eux obtiennent de leurs troupeaux des rendements infiniment supérieurs à d'autres. Par exemple. vingt vaches formant deux troupeaux ont livré a la fabrique, le mois dernier, 21, 580 livres de lait. contenant ¾ p. c. de matière grasse. Deux autres troupeaux, également composés de 20 vaches, et produisant aussi du lait à 3-4 p. c., n'ont donné pendant le même mois que 12,380 livres. Ce ne sont pas là des comparaisons forcées, car on aurait pu prendre beaucoup d'autre troupeaux fournissant un lait moins riche et donnant par conséquent beaucoup moins en gras. Mais sans parler de la quantité totale du gras ou de la valeur du lait en argent, n'y a-t-il pas matière à réflexion dans ce fait qu'un groupe de 20 vaches donne en un mois quatre tonnes et demi de lait de plus qu'un autre groupe, également de 20 vaches ?

Se figure-t-on dans quel marasme serait l'agriculture si les vaches du Canada étaient en général, aussi mauvaises que les vaches de ce deuxième groupe. En ces jours ou la vie coûte si cher nous avons plus que jamais besoin de lait qui est une nourriture si bonne, si nourrissante et bon marché. Mais si toutes les vaches rapportaient aussi peu que celles-ci, où pourrions-nous nous procurer cette denrée alimentaire de première nécessité ?

Heureusement le contrôle systématique des rendements rend ces comparaisons possibles et le propriétaire de mauvaises vaches est encouragé à les remplacer par des bêtes plus dignes du titre de vaches laitières. Les relevés de production qui exigent si peu de travail fournissent des renseignements exacts. qui servent de guide au propriétaire soucieux d'obtenir une forte production.

LE "RALLIEMENT CATHOLIQUE ET FRANCAIS"

Nous publions dans une autre colonne un communiqué officiel **relatif à cette importante création** du Congrès du Parler Français tenu à Québec l'année dernière. Nous prions nos lecteurs d'en prendre connaissance et nous attirons leur attention sur le "Voeu" du Congrès qu'ils trouveront au commencement de l'article. Il y est dit en substance que le Comité Permanent de la langue française est autorisé à prélever des fonds pour la défense de nos droits dans tout le Canada. En un mot, il s'agit de nous unir tous, depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à l'Alberta, et de créer un fond commun, une sorte de "fonds national" qui puisse être utilisé pour la défense de nos intérêts patriotiques. C'est une des idées les plus belles et les plus fécondes qui aient jamais germé en français sur notre terre d'Amérique. et nous sommes persuadés que notre belle et prospère Province d'Alberta ne sera pas en arrière des autres sous le rapport de l'empressement à se "rallier" au mouvement général qui agite aujourd'hui toute l'Amérique de langue française et de foi catholique. Nous reviendrons sur ce sujet, et en attendant, les personnes qui désireraient des explications supplémentaires sont priées de s'adresser à M. Ernest Bilodeau, secrétaire-adjoint du Comité Régional d'Alberta, casier 1268 Edmonton.

* * *

LE RALIEMENT CATHOLIQUE ET FRANÇAIS EN AMERIQUE

APPEL AUX PATRIOTES ET AUX CROYANTS DE LA NATIONALITE FRANÇAISE AU NOUVEAU-MONDE.

L'un des voeux les plus importants du Premier-Congrès de la Langue française au Canada, en 1912, et sur lequel les délégués insistèrent d'avantage, fut le voeu suivant :

Considérant que, pour prendre efficace et féconde l'union des différents groupes de langue française dans l'Amérique du Nord. il importe de fournir au Comité Permanent les moyens nécessaires à la réalisation des voeux du Congrès ;

Le Premier Congrès de la langue française au Canada.

Autorise le Comité Permanent à prélever les fonds nécessaires à se créer des sources de revenus stables, soit par la formation d'une société accessible au pauvre comme au riche. soit par des contributionsparoissiales ou individuelles,, soit par d'autres moyens au choix du Comité, afin que celui-ci puisse mieux s'employer à la fondation, à la défense, à la conservation, au développement de nos oeuvres et à la protection de nos droits.

C'est ce qu'avaient réclamé, à plusieurs reprises. pendant le Congrès, les orateurs des séances publiques, et les rapporteurs des séances d'étude.

Pour rendre possible la réalisation de ce voeu, le Comité Permanent s'employa d'abord à établir des Secrétariats régionaux, organismes nécessaires pour la mise en oeuvre de ses moyens d'action. Vingt-six secrétariats ont été fondés, et nous croyons pouvoir compter, pour la propagande et la défense française en Amérique, sur le zèle et le dévouement des personnes qui, dans les diverses régions, ont bien voulu en accepter la direction.

* * *

"LE RALIEMENT", FEDERATION MORALE DES ENERGIES FRANCO-CATHOLIQUES.

Le Comité Permanent voulut ensuite, pour donner à la réalisation du voeu du Congrès sa véritable forme, créer une fédération des énergies catholiques et françaises en Amérique, une espèce de coopération des bonnes volontés et des généreuses initiatives, propre à fournir au Comité les ressources indispensables, à assurer la défense de la langue française Il décida, le 20 avril 1913, d'établir le Raliement Catholique et Français en Amérique. Le Secrétaire du Comité l'annonça le cinq de mai, dans un comuniqué à la presse. qui parut aussi dans le Bulletin.

Les circonstances ont empêché le Comité de mettre ce projet à exécution aussi tôt qu'il l'avait d'abord voulu. Mais aujourd'hui il lui semble que l'heure est bonne, et qu'il est temps de commencer la campagne de propagande dont le Congrès lui à confié l'entreprise.

Il ne s'agit pas de substituer un organisme nouveau au Comité Permanent, mais de constituer un rouage qui s'ajoutera à ceux dont le Comité Permanent dispose pour accomplir son oeuvre.

Il s'agit d'une "fédération morale". qui, sans nuire à l'autonomie des groupes, les unisse cependant pour une action commune, chaque fois qu'il sera besoin ; d'une fédération des énergies catholiques et françaises de l'Amérique du Nord, qui permette de soutenir, par l'effort de tous, les louables initiatives de chacun ; d'une coopération organisée, enfin, qui, suivant les expressions de M. le Sénateur Belcourt, fournisse au Comité Permanent et à ses Secrétatriats régionaux les moyens de "continuer l'oeuvre du Congrès de 1912, et de prélever les fonds nécessaires à la défense de notre langue".

Pour cette oeuvre, nous espérons donc voir se grouper, autour des chefs de nos Sociétés régionaux. les meilleurs ouvriers de la cause nationale; et nous comptons bien qu'aucun des membres de la Société du Parler Français ne refusera son concours et sa collaboration.

Nous espérons voir s'organiser et se mettre à l'oeuvre tous les Secrétariats régionaux; mais les adhésions sont aussi reçues au Secrétariat général de la Langue Française, à l'Univesité Laval, à Québec. Ceux donc pour qui cela serait plus commode. et tous ceux qui ne se trouvent pas dans une région déjà organisée, peuvent s'adresser directement au Secrétariat général (No. 236,Casier, Québec).

* * *

QUI PEUT ET QUI DOIT ADHERER AU "RALLIEMENT"

Le Ralliement a été établi de telle sorte qu'il est aisément accessible à tous : hommes, femmes, enfants, groupements, associations, institutions, etc. Voici de quelles catégories de coopérateurs il doit se composer.:

1o. Des intitutions coopérantes : contribution annuelle de $10.00, ou souscription unique de $200.00 payable en dix versements annuels de $20.00.

2o. Des fondateurs: cotisation annuelle de $25.00, ou souscription unique de $500.00, payable en dix versements (les institutions aussi sont admises à ce titre.)

3o. Des bienfaiteurs : cotisation annuelle de $10.00;

4o. Des souscripteurs : cotisation annuelle de $3.00;

Et il y aura encore :

5o. Les partisipants : cotisation annuelle de $1.00 ;

6o. L'inscription patriotique au Denier de la Langue : contribution annuelle de moins de $1.00 et de plus de 5 sous

7o. Le sous des enfants : contribution de 1 à 5 sous par année.

Les institutions coopérantes, les fondateurs, les bienfaiteurs et les souscripteurs seront de droit membres de la Société du Parler français au Canada, et recevront gratuitement le Bulletin du Parler français en Amérique.

Tous les membres du Ralliement. sauf ceux des catégories 6 et 7, recevront les autres publications du Comité : "Archives et Documents", etc.

* * *

LES CATEGORIES DE MEMBRES DU "RALLIEMENT"

Institutions Coopérantes : soit les paroisses, collèges, couvents, associations nationales, mutuelles et autres, y compris sociétés industrielles, commerciales, professionnelles. d'amusement, etc, pour peu qu'elles s'inspirent du sens français et catholique ;

Fondateurs : citoyens riches. généreux. dévoués à la cause franco- catholique, et institutions plus puissantes, qui peuvent aisément souscrire ($500) cinq cents piastres ou verser vingt-cinq ($25) chaque année;

Bienfaiteurs : particuliers bien disposés, à qui une cotisation annuelle de ($10.00) dix piastres ne paraîtra pas trop lourde. en proportion de la grandeur de l'oeuvre poursuivie;

Souscripteurs ($3.00). : ceux qui croiraient ne pouvoir faire davantage que d'aider au maintien de la Revue du mouvement et à la diffusion des autres publications périodiques du Comité Permanent L. F. ;

Participants : ceux qui voudront donner une piastre ($1.00) par an, afin de pouvoir dire qu'ils sont officiellement et régulièrement de la croisade française;

Inscrits patriotiques : ceux qui ne pouvant s'engager pour une piastre annuelle, désireront verser au moins leur obole de cinq sous, ou davantage, au Denier de la Langue ;

Enfin le Sous des Enfants, pour que les moindres d'entre nos petits, au moyen d'une cotisation minime. variant d'un sou au maximum de cinq sous, puissent participer aussi à la campagne générale et s'entrainer, de longue main, au dévouement pratique envers les intérêts catholiques et français. — Sollicités à ce sujet. aucune de nos Commission scolaires, nous en sommes intimement convaincus, ne voudra refuser l'autorisation nécessaire pour proposer cette contribution à notre petit peuple écolier, et tous nos dévoués instituteurs et institutrices se feront un plaisir. comme un devoir, d'en organiser eux-mêmes la perception annuelle.

Les participants recevront les "Archives et Documents", etc. Et les noms de tous, depuis les institutions coopérantes et les fondateurs jusqu'aux inscrits au Denier de la Langue, seront publiés dans la liste d'honneur des Zélateurs de l'oeuvre. Paraîtront aussi dans cette liste les noms des écoles fournissant au moins 10 souscripteurs au "Sou des enfants", et ceux des familles en fournissant 5. Les écoles fournissant 300 souscripteurs recevront la Revue, si leur directeur en manifeste le désir.

LA TACHE QUI S'IMPOSE AUX MEMBRES DU "RALLIEMENT"

Chaque fois qu'il sera besoin, les directions utiles et les demandes de collaboration seront transmises aux membres du Ralliement soit par l'intermédiaire de la Revue et des autres organes de la presse coopérante, soit par les secrétariats régionaux et leurs correspondants et zélateurs. Car le Ralliement ne devra pas seulement fournir les cotisations de ses membres, il devra agir. Les coopérateurs mettront au service des intérêts de notre foi et de notre race non seulement des ressources, mais aussi le concours bien plus précieux de leurs énergies associées, et la mise en oeuvre de leurs bonnes volontés pour le labeur commun.

Dans la lutte pour la conservation et la défense de nos droits, il n'est permis à personne de se croire inutile : chacun peut et doit faire sa part. La langue, la race, les traditions, les croyances des aïeux ont besoin, pour survivre et se développer, du concours de tous, et c'est le concours de tous que nous sollicitons.

Pour le Comité Permanent de la Langue française.

Le Secrétaire général
ADJUTOR RIVARD.

LA MORALE ET LA POLITIQUE

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

Un voyageur français, retour d'Afrique, a raconté cette anecdote pittoresque : dans le silence d'une nuit argentée, il avait surpris cette conversation entre deux indigènes qui causaient près de sa tente :

— Crois-tu, toi, qu'il y a de l'or dans la lune ?

— S'il y en avait, il y a longtemps que les Anglais seraient montés là-haut.

Si les planètes du ciel ont jusqu'ici échappé aux inventions des Britanniques, l'accès cependant rébarbatif du Mexique ne les a point rebutés, pas plus d'ailleurs qu'il n'a découragé les Espagnols d'autrefois et les Allemands d'aujourd'hui.

Il est des pays que l'homme se contente de découvrir: il en est d'autre qu'il essaye de conquérir. C'est ainsi que sur le même continent, les Etats-Unis, depuis leur début, ont grandi dans une expansion paisible, tandis que le Mexique a été, depuis quatre cents ans, l'occasion de disputes perpétuelles.

Et qui dira quel incident va clore ce long chapitre de contestations diplomatiques et guerrières ? Les Américains vont-ils accaparer de vastes territoires entre Chihuahun et la Vera-Cruz, assainir ce pays primitif, discipliner cette population sauvage? Ce serait là ce qui semblerait le plus logique, le plus naturel. Mais, si cette aventure se réalisait, comment le président Wilson sauverait-il devant la face du monde le "prestige" de ses compatriotes, — ce prestige qui, selon lui, consiste à s'imposer par le bon exemple.?

M. Wilson, hélas ! n'a pas assez voyagé. Pendant de longues années, il a rempli les fonctions de professeur dans un collège provincial, Subitement, par un de ces hasards dont se compose l'histoire politique américaine, il a été promu Président des Etats-Unis. Ses occupations ont changé.; il est resté le même; professeur par excellence. Il a beau avoir devant lui non plus des élèves mais des collègues qui, eux aussi, sont chefs d'états, peu importe ! Il se sent obligé à leur faire la leçon. Toutes les difficultés dont aujourd'hui sont harcelés les Etats-Unis proviennent de ce triomphe de la personnalité chez un mandataire élu.

Celui que les Américains nomment pour les représenter devrait se rappeler inlassablement cette formule du grand tribun Lincoln:

— Nous voulons un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

M. Wilson, lui, a confondu la politique avec la morale. Aux nuances de la diplomatie il a substitué la rigueur de ses propres principes. Le résultat, comme on pouvait le prévoir, a été déplorable.

Au moment où le général Huerta a demandé pour son ambassadeur un bon accueil auprès du Président des Etats-Unis, M. Wilson ne semble pas avoir vu loin devant soi, ni senti la réalité des choses. Il n'a distingué, dans l'occasion. qu'une chance exceptionnelle pour faire triompher sa désaprobation des crimes politiques. Sa réponse officielle au gouvernement du Mexique a donc été que "jamais il ne recevrait l'envoyé d'un chef d'Etat qui devait son élévation à un meurtre" !

Pour comprendre à quel point une pareille déclaration tombait mal à propos, il faut se rendre compte du caractère de la population mexicaine.

* * *

Parmi les millions de "peones" qui composent les quatre cinquièmes de cette nation, la vie humain n'est certes pas un objet de grand respect. Ce mépris de l'existence d'autrui est peut-être même un seul lien par lequel les Mexicains se sentent tous unis entre eux. Cela ne suffit pas évidemment à les rendre digne d'une considération très haute, mais cela explique pourquoi, par sa nature même, la manifestation du président Wilson a rendu Huerta plus que jamais sympathique à ses compatriotes. C'est comme "persécuté" que, maintenant, il est en train de railler à soi les meilleurs éléments de son pays.

Ajoutons que l'incident soulevé par le président Wilson a provoqué une irritation générale, et que peut-être l'on va assister à ce résultat paradoxal: une guerre qui pourra coûter des milliers de vies et qui aura été déchainée par la censure individuelle d'une mort unique.

M. Wilson aura-t-il le crédit de provoquer de tels évènements ?

Comme Président des Etats-Unis, il a, en matière de protocole le droit d'aller au bout de ses fantaisies, pourvu qu'il ne compromette pas l'équillibre financier et industriel du pays. Les Américains sont un peuple sentimental, par conséquent facile à gouverner, à une condition unique: c'est que l'on sente comme eux. Dans les guerres qu'ils ont entreprises—qui ne furent jamais livrées par une armée régulière et qui. toutes, furent victorieuses —ces républicains d'outre-mer apparaissent mûs bien plus par une préocupation de justice que par un désir de conquête, ou par une necessité de défense.

* * *

Sans doute de 1846 à 1848, le général américain Scoot, avec une petite armée de moins de six mille hommes s'est battu contre les Mexicains. Mais la cause de cette lutte était une dispute locale. Elle était survenue au moment où les Etats-Unis venaient d'acheter le vaste territoire du Texas. dont les frontières bordent le Mexique. Les limites du nouvel Etat ne se dessinaient pas selon le désir des Américains de la région: avec la surexcitation des passions ordinaires aux conflits de mitoyenneté, ils s'étaient emparés de ce qu'ils croyaient leur appartenir. Ils avaient fait parler la poudre contre les Mexicains. Ils avaient pris une de leurs villes. Alors mais alors seulement le gouvernement de Washington déclara que les Etats-Unis étaient en état de guerre avec le Mexique. Il vota un budget à cet effet. Il appela des volontaires, et il ne s'occupa plus de ce qui allait suivre. Deux ans plus tard, le général Scoot et sa poignée de volontaires avaient forcé toutes les villes importantes de l'adversaire, y compris La Vera Cruz et Mexico. Les Etats-Unis étaient les maîtres de la situation. Ils reprirent alors d'intérêt à cette aventure. Par un échange avantageux, ils entrèrent en possession du Nouveau-Mexique et de la Californie: soit un quart de millions d'hectares qui, jusqu'alors, avaient appartenu au Mexique.

Reste à savoir le motif qui pourrait, à l'heure actuelle, déterminer les Américains à se battre contre les Mexicains.

On ne peut supposer qu'il résidera dans le désir que manifesteraient les électeurs du Président Wilson de soutenir jusqu'au bout les préjugés d'un candidat favori. D'autre part, il n'y a guère dans le cas des Mexicains de souffrances morales qui puissent s'imposer à la sensibilité américaine. Quant à l'or aux mines, aux richesses du pays, ils sont immenses. sans doute..mais il se présentent entourés d'obstacles, dénués des avantages qu'aux Etats-Unis les mêmes appâts offrent à l'immigrant.

* * *

Quel que soit le côté par où on l'approche, le Mexique apparait comme un jardin fabuleux dont la majesté pittoresque impressionne. Comment oublier le souvenir du parcours où, de la Vera Cruz à Mexico. en quelques heures on a traversé la "tierra caliente, la tierra templada, la tierra fria", passé de la mer à deux mille mètres d'altitude, des forêts tropicales à la neige des volcans endormis; admiré. comme dans une féerie, tout ce que la terre peut produire de beau et d'utile: des orchidées, des oiseaux aux plumages éclatants, des plantations de thé, de café, de coton, de caoutchouc, les bois les plus rares. les métaux les plus recherchés !

Tout cela était de nature à attirer un Cortès au seizième siècle, un banquier anglais au vingtième. Mais le simple immigrant débarque les poches vides et sans l'appui d'un Roi. Il est, on l'a dit souvent, un désespéré. En quittant le pays où il est né, il a emporté dans son coeur le désir de s'enrichir, mais, tout aussi sûrement, le goût de se relever. Il n'a pas seulement la volonté d'avoir, mais d'être. Or, au Mexique, cette possibilité d'une régénération sociale n'existe point. Cette contrée. qui est plus grande que les Iles-Britanniques, la France, l'Allemagne et l'Autriche réunies, ne compte que quinze millions d'habitants, dont douze millions sont des "peones" c'est-à-dire des indiens. Il y a plus d'Indiens au Mexique, à l'heure actuelle. que l'on n'en connut jamais dans les Etats-Unis, Divisés en deux cent vingt tribus, qui parlent une douzaine d'idiomes différents, ces sauvages rendent impossible tout songe d'unité. N'est-ce pas, d'ailleurs, un fait caractéristique qu'il n'existe aucune littérature mexicaine, qu'il n'a même pas surgi, au milieu de tant de violences, une Carmen ou une Colomba pour incarner les passions indigènes ?

* * *

C'est que les Mexicains sont désunis jusque dans leurs haines. En plus. le régime de la vie agricole, des vastes "haciendas", exploitées par un seul propriétaire, est, de sa constitution, aristocratique. Il apparait au nouveau venu comme une répétition de ce qu'il a fui en Europe. A la fin du dix-huitième siècle alors que les Américains proclamaient leur indépendance, les Vice-Roys du Mexique adressaient cet édit au peuple:

"Apprenez à vous taire et à obéir — ce pourquoi vous êtes nés — à ne discuter jamais et à n'avoir point d'opinions".

Aussi bien les Etats-Unis et le Mexique auraient-ils pu se développer selon une destinée unique, puisque, en puissance. ils tenaient des richesses pareilles. Ils marchaient vers un idéal trop différent pour se rencontrer jamais. Encore maintenant. aux Etats-Unis. la main d'oeuvre manque. Pourquoi, dans ces conditions, l'Américain, heureux, libre, paisible. souhaiterait-il de s'annexer des solitudes mexicaines que seul vient troubler le tumultes des révolutions.?

Le Président Wilson s'est trompé.

Il s'est placé dans une impasse: d'un côté, il apperçoit les financiers de tous les pays qui ont engagé au Mexique des centaines de millions. Ces capitalistes n'admettent pas que leurs espérances soient mises en échec par les fantaisies d'un utopiste : de l'autre côté, voici les masses américaines qui ont élu le président Wilson: il perdrait tout crédit auprès d'elles s'il essayait de les contraindre à déclarer une guerre.

Alors ?.....

Aventurier dans l'âme, l'Américain fait dans tous ses calculs une part importante au hasard. Déjà aux Etats-Unis on parle d'une banqueroute possible qui obligerait Huerta à démissionner; on pressent des drames plus sombres encore.... Surtout on se réconforte en se remémorant cet adage de l'optimisme Yankée :

"Il y a une Providence spécial pour les enfants, les ivrognes et les Américains."

B. VAN VORST.

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE

LE SILENCE

C'est l'heure indécise où sur les êtres agités et les choses lasses. la nuit lentement tisse l'ombre de ses impalpables draperies; l'heure de la trève où, se substituant au dieu vaincu, le jour artificiel des lampes va reprendre le combat contre les ténèbres lourdes; l'heure de l'inertie, des lèvres closes : l'heure du silence.

Paradoxe, anachronisme, ou simplement influence du beau ciel quasi-pritanier qui coule en nos coeurs ses espoirs ? On ne se sens nullement participer, ce soir. au renoncement muet du crépuscule; et, l'on se prend à étudier curieusement le silence, comme on cherche à saisir une expression fugitive, une étincelle éphémère, sur le marbre aveugle et froid d'une statue.

* * *

On ne perçoit tout d'abord que des sensations floues, comme ouatées. Il semble bien qu'un rideau est tombé, soulignant de sa chute le prévu d'un dénonecment naturel. Sur la scène où s'agitaient des silhouettes, la nuit monte avec l'haleine du dernier flambeau qui s'éteint. C'est un brouhaha de surprise, la rumeur vite épuisée des flots humains qui s'écoulent, l'agonie des derniers bruits, le palpitement des dernières paroles, puis rien. Sur le caillou qu'elle engloutit, l'eau calme s'est refermée, et sur la physionomie claire des ondes, nul cercle bientôt ne trahit au regard la légère émotion.

Avez-vous remarqué ? Chaque silence emprunte au milieu qu'il appesantit un caractère donné, une forme spéciale. Il y a des variétés de silence comme des gammes de parfums : souvenez-vous du cloître immense où le hasard d'une visite vous a menées ; des voûtes élevées. des vastes salles, des murs austères, l'atmosphère immobile aggrave la nudité du vide et la froideur polie des dalles; ici le silence a courbé vos têtes et rendu vos pas peureux et incertains — tandis que dans la chapelle déserte, vouée au faux jour teinté, un silence plus mystérieux flotte, né des vibrations du dernier cantique et du soupir précieux des derniers encens. Le silence des cloîtres à la majesté souveraine des étendues célestes. On sent qu'au delà des voûtes cambrées et des fenêtres en ogive il se prolonge vers l'Infini surnaturel; on est sûr que sa profondeur implacable rejoint au sein des terres le silence réligieux des sépulcres ; et rien ne conduit à l'humilité. rien n'oriente vers l'apaisement et la quiétude de l'âme comme d'errer à travers un vieux couvent, un jour de tempête.....

* * *

Combien différent se manifeste à nous le silence des ateliers où l'effort mécanique et l'effort humaise juxtaposent tour à tour et se rejoignent ! Les moteurs ronflent, lesvolants gigantesques battent l'air, les courroies de transmission dévident sans fin leur fuseau meurtrier ; des champs des clameurs, des ordres se heurtent aux métaux en travail, se mêlent aux grondements et aux grincements des machines. Soudain une heure tombe, et, tout de suite, plus rien; l'enfer, en une seconde s'est tu; et ce silence mortel a une brutalité terrible, comme si tous les aciers et tous ces bronzes s'étaient brusquement détachés des voûtes sombres. écrasant dans un néant pitoyable l'orgueil et la misère des hommes.

Pourtant, quel que soient ses modalités et ses aspects, le silence est rarement une entité morte. En lui, au contraire. se révèle à chaque instant une âme discrète et invinsible. mais en même temps présente et permanente; de lui s'exhale une voix nuancée, différente, certes, des voies terrestres, mais prononçant avec éloquence de magiques paroles.

Parfois ces voix s'exaltent : vous n'entendiez rien tout à l'heure, vous croyez ne rien n'entendre, et maintenant une mélodieuse musique, à l'unisson de vos souvenirs et de vos chimères emplit la solitude recueillie.

* * *

Seule ? Etes vous sûre que vous êtes seule ? N'est-ce point le doigt du silence qui vient de briser ce cristal ? N'est-ce pas la voix du silence qui gémit dans la trame ce meublé et se heurte au tremblement de ces vitres ? Le silence n'est pas, vous dis-je un spectre gris dépourvu d'âme : le silence vit, il parle, il chante.

* * *

Ce soir. l'heure, en un clair-obscur enveloppant, doucement se volatilise; laissons nos rêves se perdre sur le chemin ténébreux et muets des légendes et, sans un mot, sans un geste, communions à la coupe d'or du silence.

MAGALI

Nouvelles Régionales

ST-PAUL (ALTA.)

La nomination des conseillers du village a eu lieu lundi dernier; les trois candidats ont été élus par acclamation, ce sont : MM. Ed. BrosseauJr., J. Hoolakan, tous deux marchands, et M. J. E. Primeau, employé au Magasin St. Paul Mercantile Co. Un quatrième candidat se présentait, M. G. Deslauriers, il ne fut pas élu. les papiers de nomination n'étant pas légaux.

Les nouveaux conseillers méritent de vives félicitations pour la façon unanime dont leur candidature a été appuyée. Nous espérons qu'ils sauront être à la hauteur de l'excellent programme qu'ils ont soumis aux contribuables.

Les conseillers pour 1913. qui se sont retirés volontairement, étaient MM. W. Brunelle, M. Duquette et P. Charron .

M. Paul Duble, demeurant à Elk Point est décidé à venir établir un moulin à farine à St-Paul.

Cette nouvelle entreprise est vivement encouragée et il sera facile de faire souscrire une somme importante pour établir ce moulin de façon tout à fait moderne.

M. Duble garantit que le moulin sera en opération avant le mois de juin, cette industrie serait d'un grand avantage pour nos cultivateurs et nos commerçants.

Nos hommes d'affaires et nos visiteurs s'accordent à prédire que 1914, sera une année de grands progrès pour St-Paul et verra une plus-value importante des propriétés rurales.

Actuellement les fermes à vendre sont très bon marché, par suite du manque d'acheteurs. Les cultivateurs de l'Est désireux de venir s'établir dans l'Alberta, feraient sagement de profiter de l'état actuel du marché pour venir visiter le comté de St-Paul et s'y établir.

Nous avions récemment la visite de M. J. L. Côté, député de Grouard, qui nous a déclaré que le district de St-Paul formerait la région la plus riche et la plus belle de l'Alberta. Cette opinion est d'autant plus précieuse que le député de Grouard est un arpenteur qui a parcouru pendant de longues années la plus grande partie de l'ouest.

L'hon. M. W. Gariépy était de passage ici la semaine dernière. accompagné d'un groupe d'amis. Ces Messieurs se préparaient à entreprendre avec vigueur la campagne électorale en vue de l'élection partielle du 22 décembre. Nous avons été heureux de présenter nos plus chaleureuses félicitations au nouveau ministre, dont la nomination est un honneur et sera, nous l'espérons, un avantage pour toute la population canadienne-française de l'Alberta.

* * *

M. et Mme H. Montambault font part de la naissance d'une fille. parrain et marraine, M. et Mme W. Pépin.

* * *

CHAUVIN (ALTA.)

Cinq candidats se présentaient aux élection municipales de lundi dernier: c'étaient MM. Léger Roy. A. Omen; A. E. Keith; D W. Parcels; et S. G. Lewis. Trois conseillers furent élus: MM. Léger Roy, A. Omen; et S. G. Lewis.

M. Léger Roy, marchand général, bien qu'il soit le seul Canadien-français au village, jouit de l'estime et de la confiance générales des contribuables de langue anglaise.

Nous félicitons vivement M. Roy de cette flatteuse nomination et nous espérons qu'étant l'un des pionniers de Chauvin il fera d'excellent travail pour l'avancement du village et l'intér't du public.

Mlle C. Pagé est allée passer les fêtes de Noël à St-Albert; nous lui souhaitons un heureux voyage.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY

ALBERTA DIVISION

OFFICE OF THE DISTRICT PASSENGER AGENT

CALGARY, ALTA. Nov. 17th. 1913

Cher Monsieur,

Projetez-vous une excursion prochaine dans l'Est du Canada. Si oui permettez-nous, s'il vous plaît, d'attirer votre attention sur la modicité de nos tarifs d'excursions ainsi que sur quelques-uns des avantages spéciaux que comportent ces excursions.

Du 1er au 31 décembre nous vendrons des billets aller et retour, dont le prix, d'Edmonton aux divers villes énumérées ci-dessous, sera de :

Toronto, et toutes les gares à l'Ouest, en Ontario	$61,00
Ottawa	$66,00
Montréal	$66.00
St-John, N. B.	$80.30
Halifax, N. S.	$84.45

Les prix de transports, aux autres points de l'Est, seront réduits proportionnellement. Les billets, vendus à ces prix, auront une validité de trois mois pour l'utilisation du coupon de retour, ce délai sera prolongé sur versement d'un léger supplément pour chaque période de 15 jours; de plus des facilités d'arrêts en cours de route seront attachées à chaque billet dans une certaine limite pour chaque direction.

Nous vous demanderons de noter la grande commodité que procure pour le voyage l'horaire de notre service quotidien. Le voici sous une forme condensée:

Great West Express Imperial Limited		Great West Express Queen City Express	
Départ d'Edmonton	21,45	Départ d'Edmonton	21,45
Arrivée à Winnipeg	7·55	Arrivée à Winnipeg	7,55
Départ de Winnipeg	8,25	Départ de Winnipeg	13,30
Arrivée à Montréal	9,55	Arrivée à Toronto	9.00

Great West Express — Toronto Express

Départ d'Edmonton	21,45	Lundi, Mardi, etc.
Arrivée à Winnipeg	7,55	Mercredi, Jeudi, etc.
Départ de Winnipeg	21.25	Mercredi, Jeudi, etc.
Arrivée à Toronto	16,45	Vendredi, Samedi, etc.

A Toronto et Montréal des connections pourront être établies sur toutes les lignes partant de ces villes.

Nouveau service pour Toronto —Un train express, entièrement nouveau, a été mis en service entre Winnipeg et Toronto. A son départ pour l'Est ce train est connu sous le nom de "Queen City Express" il résume le dernier mot du confort et comprend: wagons-observatoires, wagons-lits et wagons-restaurants "Standard", tous les wagons sont entièrement éclairés à la lumière électrique ; ce train ce compose également de wagons de jour et de wagons dortoirs "touristes". La durée du trajet a été abrégée et ce train ne s'arrête qu'aux points divisionnaires. Le train "Great West Express" étant presque similaire il s'en suit que Toronto bénéficie d'un service sans égal. Pour le service directe d'Edmonton voyez l'horaire ci-dessus.

Dans tous les trains indiqués plus haut les wagons-lits "Standard" sont entièrement éclairés à la lumière électrique, avec lampe de chevet danc les couchettes inférieures et supérieures. Les wagons observatoires contiennent salon compartiments privés, buffet, bibliothèque et vaste observatoire vitré, entièrement éclairés à l'électricité.

LES TAUX DES COUCHETTES SONT LES SUIVANTES :

	Dortoirs "Standards"				Dortoirs "Touristes"	
	Couchettes du haut	Couchettes du bas	Salons	Compartiments	Couchettes du haut	Couchettes du bas
Pour Toronto	$ 9.80	$12.25	$43.00	$34.50	$4.90	$6.15
Ottawa	10.00	12.50	44.00	35.00	5.00	6.25
Montréal	10.60	13.25	47.00	37.50	5.30	6.65
St-John N.B.	13.00	16.25	57.00			

Comme l'on s'attend à des excursions nombreuses, nous vous recommandons, si vous avez l'intention d'aller dans l'Est à l'occasion des fêtes, de réserver vos couchettes le plus tôt possible afin de pouvoir obtenir le premier choix.

Nous avons placé à Edmonton, spécialement pour la commodité des voyageurs de langue française un agent-voyageur parlant français et connaissant parfaitement les provinces de l'Est, M. J. McKenna. M. McKenna mettra toute son expérience des voyages entièrement à votre disposition, il sera heureux d'entrer en communication avec vous et de vous aider à faire les arrangements nécessaires pour votre voyage. Il se tiendra en permanence aux Bureaux du Canadian Pacifique, 145, Avenue Jasper, Est.

Nous serons très heureux d'être favorisés de votre clientèle et tous les renseignements désirables seront gracieusement fournis par moi-même ou par les agents des billets dont les adresses sont :

C. S. FYFE	D. J. GUNN	E. J. TAYLOR
145, Jasper Ave., E.	Gare du C. P. R.	Gare du C. P. R.
Edmonton	Edmonton	Edmonton, Sud

LE FARDEAU DU TARIF

POURQUOI TAXER LES OEUFS ?

Le maché actuel des oeufs nous fournit un éloquent exemple de l'injustice des taxes qui grèvent actuellement les produits alimentaires. Les oeufs sont frappés d'un droit de trois centins la douzaine sans doute pour aider la poule canadienne à triompher d'un climat dont les rigueurs ralentissent sa fécondité. On s'est ému cette semaine à Montréal parce que les oeufs frais se sont vendus environ soixante centins la douzaine. et qu'ils menaçaient de monter à 75 centins avant la fin de l'hiver.

En réponse aux plaintes du public, les grands marchands d'oeufs après avoir étudié la situation, publièrent une déclaration où, il était dit qu'il n'y avait, dans les entrepôts de Montréal que 31,796 caisses d'oeufs. que la consommation moyenne à Montréal est de 7.000 caisses par semaine, et que les premières livraisons d'oeufs canadiens ne se feront pas avant le 5 mars prochain. C'est-à-dire que, dans les conditions normales, l'approvisionnement actuel sera épuisé vers le 1er janvier, et que, entre cette date et le 1er mars, tous les oeufs consommés à Montréal seront probablement importés des Etats-du-Sud où le climat plus doux permet une production économique.

L'état de chose est à peu près le même dans tous les grands centres de population au Canada. Depuis bien des années les poules canadiennes ne produisent plus assez d'oeufs pour alimenter la population et les compagnies frigorifiques en importent des milliers et des milliers de caisses tous les hivers.

La situation est bien simple. En été, lorsque les basse-cours canadiennes sont productives, il est inutile de protéger les oeufs. Il est inutile également de le faire en hiver puisqu'il n'y a pour ainsi dire pas de production à protéger, on ne produit pas d'oeufs pour la même raison qu'on ne produit pas d'oranges. Pourquoi donc le public canadien est-il obligé de payer au Gouvernement trois cents par douzaine d'oeufs en plus d'un prix déjà exhorbitant ? Pourquoi taxer ainsi au seul profit d'une administration extravagante, les vieillards et les malades dont les oeufs frais peuvent prolonger la vie ?

* * *

CHAQUE BOUCHEE EST TAXEE LE GOUVERNEMENT PRELEVE SES REVENUS SUR LA TABLE DU CONSOMMATEUR CANADIEN.

Voici quelques-unes des taxes que le consommateur canadien est appelé à payer chaque fois qu'il prend un repas.

Conserves de viandes	27½ p. c.
Farineux	17½ p. c.
r'CprotsyasdtSSlotseroJoa	1—J
Farines	60 c le baril
Viandes fraîches	3c la livre
Riz	75c le quintal
Sucre	$1.08 le quintal
Oeufs	3c la douz.
Beurre	4c la livre
Fromage	3c la livre
Lait condensé	3c¼ la boîte
Préparation de lait	25 p.c.
Macaroni	$1.25 le quintal
Epices	3c— 10c la livre
Conserves	2 ¼ la livre
Poissons 1c à 5c la livre ou 35 pc.	
Groseilles	2c la livre
Farine de Maïs	25c le baril
Cacao	3c la livre et 20 p.c.
Café	2c la livre et 10p.c.

Cette liste pourrait s'allonger indéfiniment, mais elle est assez longue pour faire comprendre au consommateur canadien qu'à chaque bouchée de nourriture qu'il absorbe il est forcé de payer sa part des taxes qui servent à édifier ce nombre prodigieux de salles d'armes et de Travaux Publics que ces grands paniers percés qui s'appellent Robert Rogers et l'Hon. Col. l'hon Sam Hughes édifient sur tous les coins du pays. Est-il juste que les repas de l'ouvrier canadien soient taxés aussi lourdement pour donner au Gouvernement le plaisir d'offrir de temps à autre $15.000.000 à MacKenzie et Mann ?

LA RECOLTE DANS L'OUEST

Winnipeg, 10 — Les renseignements obtenus jusqu'ici, montrent que jusqu'au premier décembre, les cultivateurs de l'Ouest ont mis sur le marché 143,000,000.

C'est la plus grande quantité de grain encore expédiée: elle démontre la grande prospérité de l'Ouest.

L'INCAPACITÉ du GOUVERNEMENT BORDEN

* * *

DE L'ACTION MAIS PAS DE REACTION — LE GOUVERNEMENT BORDEN RESTE LAMENTABLEMENT EN ARRIERE.

En 1909 M. Borden était convaincu que la politique Laurier en pourvoyant à la construction d'une flotte canadienne était la seule convenable pour le Canada Il l'appuya même si fortement que l'on en parlait comme de la politique Laurier-Borden. La question navale n'était pas encore tombée dans le domaine de la politique. Mais en 1910 M. Borden se laissa gagner par l'influen des centralisateurs de Downing Street et renia ses doctrines de 1909. En 1911 M. Borden tomba sous l'influence de Bourassa et des Nationalistes de Québec et c'est alors que l'urgence sorti de l'oeuf. En 1912, lui et sa presse s'élevèrent contre le patriotisme canadien qu'ils traitèrent de déloyauté, de séparatisme, et prétendirent que le seul moyen de cimenter ensemble les parties de l'Empire était de donner $35,000,000 à la Grande Bretagne. Ayant été empêché de commettre cette folie, M. Borden s'est mis à bouder et n'a rien fait du tout.

Vint la nécessité nationale et réelle d'alléger le fardeau du peuple en revisant le tarif. Le premier ministre Borden, cédant à l'influence de la haute finance et des manufacturiers, n'a rien fait.

Plutôt que de permettre aux Provinces de contrôler les crédits prévus dans les bills des bons chemins. M. Borden a rejeté ce bill à deux reprises et a refusé comme un enfant boudeur de faire quoi que ce soit pour les chemins.

De peur d'offenser l'hon. M. Rogers et tous ceux qui cherchent à remplir rapidement leur sac dans le Cabinet où en dehors du Cabinet. M. Borden a oublié toutes les promesses qu'il avait faites avant les élections au sujet des ressources naturelles provinciales.

Il a retardé sans cause la redistribution pour donner à ses lieutenants le temps de préparer un "gerrymander" corsé. Il a toujours refusé d'en appeler au peuple sur des questions, qui d'après tous les précédents constitutionnels, aurait dû être soumises au peuple. Jamais depuis la chûte du Gouvernement Tupper, le Canada n'avait eu deux années de torysme aussi lamentablement réactionnaire.

Et en ces deux ans le Gouvernement libéral d'Angleterre a abordé des questions d'immense importance: Le Home Rule, la Réforme de la Chambre des Lords. la question des terres et autres problèmes vitaux qui vont opérer une évolution aussi complète que celles qui ont été remportées autrefois par la force des armes.

Dans les huit mois qui ont suivi son arrivée au pouvoir. le président Wilson des Etats-Unis a créé une révolution fiscale; il est descendu du protectionnisme à outrance à un tarif relativement faible. et il poursuit avec énergie d'importantes réformes monétaires.

Sir Wilfrid Laurier. lui non plus n'est pas resté en arrière tout en admettant l'importance de la défense navale, il a reconnu que l'urgence insensée n'est qu'un rève chimérique, beaucoup moins important pour le Canada que ses propres problèmes économiques.

Après le rejet de la réciprocité en. 1911. Sir Wilfrid Laurier n'a pas cessé une minute de chercher à alléger le fardeau du consommateur canadien. Il y a consacré toute son énergie. Dans l'automne de 1912. il a fait le tour de l'Ontario et a déclaré partout que si la réciprocité était défaite la question qui l'avait fait naitre restait toujours à régler. Il fallait au peuple des débouchés plus large et un tarif moins élevé. Les événements qui se sont passés depuis lors, l'augmentation soutenue du prix de la vie et la réforme du tarif aux Etats-Unis, ont démontré la prévoyance sagesse de Sir Wilfrid Laurier et du parti libéral.

Avec sa sagacité et son courage habituels, Sir Wilfrid Laurier a rédigé une politique réellement nationale, tandis que M. Borden festoyait le dimanche à New-York en compagnie de comédiens ou jouait au golf, en des pays lointains, loin de son Cabinet, turbulant et peu scrupuleux. Le programme que Sir Wilfrid vient d'exposer à Hamilton et où il réclame l'entrée en franchise des produits alimentaires n'est autre chose que l'évolution naturelle du Tarif Fielding de 1897 avec la préférence britannique; les diverses réductions effectuées depuis dans le tarif ont abouti au traité de la réciprocité en 1911.

Tous les événements qui se sont passés depuis lors nous ont amplement prouvé le sagesse de la politique libérale. Le peuple canadien ne veut pas être taxé dans la nourriture qu'il consomme. Sir Wilfrid nous a montré le remède.

* * *

ASSEZ D'ENQUETES — IL EST TEMPS D'AGIR.

Le gouvernement Borden, poussé par les voeux du Conseil municipal de Montréal et d'autres organisations. parle vaguement d'instituer une enquête sur le coût élevé de la vie. De leur côté les libéraux prétendent qu'il est inutile de perdre du temps à enquêter sur un état de choses dont l'existence n'est que trop connue. mais qu'il s'agit d'appliquer promptement le remède, c'est-à-dire d'enlever les droits exhorbitants dont les produits alimentaires sont frappés. C'est toujours le même contraste historique entre l'activité libérale et l'inaction tory.

* * *

DU BON SENS INATTENDU

Le Times de Brockville, (Conservateur) disait : "Evidemment le bon sens serait d'avoir au Canada une marine moderne, relativement petite mais efficace, qui en cas de guerre. passerait automatiquement sous le contrôle de l'Amirauté. La seule différence qui existe entre l'idée de ce journal conservateur et la politique libérale navale est le mot "automatiquement". La différence entre cette déclaration et la politique Borden, qui voudrait nous faire donner une contribution de $35.000.000, est tout aussi grande qu'entre le Gouvernement et l'Opposition. Le bons sens est évidemment du côté des libéraux.

* * *

OU DONC EST PASSE L'ARGENT? UNE EXTRAVAGANCE INSENSEE SANS RESULTATS APPECIABLES.

La presse gouvernementale publie des déclarations inspirées en haut lieu établissant que le budget total pour l'année 1913-1914 se montait à plus de $200.000.000 dont plus de $175.000 000 seront probablement dépensé vers la fin de l'année. Mais ce qu'on ne dit pas s'est que le budget ne comprend pas les dépenses statutaires, l'aide à l'agriculture. les subsides aux chemins de fer. les subsides provinciaux, etc., qui feront monter les dépenses de l'année jusqu'au total de $250.000.000 au moins.

Pendant l'année terminée en mars 1911, la dernière année complète de l'administration libérale les dépenses totales du Gouvernement libéral, tout compris, crédits, dépenses statutaires, etc., n'étaient que de $87.774.198.

Ainsi, de son aveu même, les dépenses contrôlables du Gouvernement seront cette année presque exactement deux fois plus élevées que la somme totale des dépenses contrôlables et non contrôlables du Gouvernement Laurier il y a trois ans. Quels avantages le peuple a-t-il tirés de cette prodigieuse augmentation ? M. Borden dénonçait les dépenses libérales de 1911 comme une preuve prima-facie d'administration extravagante et corruptrice. Le premier-ministre Borden voudrait-il maintenant donner son opinion personnelles sur les extravagances de ces honorables MM. Rogers, Hughes, Reid et le reste des paniers percés ?

CHRONIQUE LOCALE

UNE PAROISSE DE LANGUE FRANÇAISE A ST-JOACHIM

Dimanche soir une importante assemblée des paroissiens avait lieu à St-Joachim.

Cette assemblée avait pour but d'examiner la possibilité de diviser la paroisse St-Joachim en deux paroisses l'une de langue française et l'autre de langue anglaise.

Bien que rien de définitif n'ait été décidé, cette division a été acceptée en principe.

Un comité a été nommé pour étudier le projet et présenter un rapport. Ce comité est composé de MM. J. H. Gariépy, J. H. Picard; Geo. Roy; J. T. Collinson; Gallagher; Alex Lefort; D. J. McNamara; Jas. Ryan; le juge Beck et W. Lachambre.

La construction d'une deuxième église serait entreprise prochainement.

* * *

M. McNAMARA EST ELU MAIRE

Rarement des élections municipales n'avaient encore créé, à Edmonton, un intérêt aussi vif que celles de cette année.

La lutte fut particulièrement ardente entre M. Short, maire sortant et M. McNamara, qui tous deux se présentaient à la mairie.

Nous avons publié les professions de foi des deux candidats et nos lecteurs ont pu constater les divergences de vue de MM. Short et McNamara sur les principales questions municipales.

M. McNamara a été élu par 4576 voix contre 4340 accordées à M. Short, c'est-à-dire avec une majorité assez faible.

Les Conseillers Municipaux élus sont MM. A. B. Campbell, J. A. Clarke; Rice Sheppard; J. A. Kinney et R. B. Douglas.

Les Commissaires d'école élus sont : (Ecoles Publiques) MM. W. Ramsay; A. E. May; S. A. Barnes et Mme Jennie S. Hill; (Ecoles Séparées) J. H. Picard; J. O'Neil; D. Gilmurray et O'Donnell.

* * *

D'EDMONTON A L'ALASKA

Au cours de la dernière réunion de la Chambre de Commerce le Major W. A. Griesbach a demandé à cette association de travailler à obtenir la construction d'une ligne de chemin de fer reliant le nord de l'Alberta au territoire de l'Alaska.

Ce chemin de fer dont la construction sera relativement facile aurait une importance considérable au point de vue économique et politique, surtout après l'ouverture à la navigation du Canal de Panama.

* * *

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice pour l'école St-Edouard; doit pouvoir enseigner le français et l'anglais et être catholique. S'adresser à M. J. Mclean, secrétaire-trésorier, St-Edouard, Alta.

* * *

ON DEMANDE une jeune fille pour faire les chambres et servir les tables dans petit hôtel de campagne; bon salaire. S'adresser à M. H. Blais, Hôtel Ranfurly, Ranfurly, Alta.

* * *

M. W. H. Charbonneau vient d'être nommé au poste important de gérant de la vente au détail de la Maison Révillon Frères, à Edmonton.

M. Charbonneau assumera ses nouvelles fonctions dès cette semaine.

* * *

LES SOIREES PAROISSIALES

A ST-ANTOINE

Nous rappelons qu'une intéressante soirée récréative aura lieu dimanche prochain 14 décembre, à la salle paroissiale de St-Antoine (rive sud).

Cette soirée sera la seule fête familiale donnée cet hiver à St-Antoine, les amateurs de bon divertissement feront donc bien de profiter de cette occasion unique de se réunir dans un but récréatif.

Les membres du cercle dramatique "Jeanne d'arc" prêteront leur concours pour la partie musicale de la soirée.

Un grand nombre de paroissiens de l'Immaculée Conception viendront assister à cette fête, accompagnés de leur curé le Rév. M. Ouellette.

Des rafraichissements et des gâteaux seront servis. Les portes de la salle paroissiale seront ouvertes à 7h 30 du soir.

* * *

A L'IMMACULEE CONCEPTION

Environ 250 personnes assistaient dimanche dernier à la soirée récréative donnée, à l'Immaculée Conception, sous la présidence de M. C. H. Bélanger, propriétaire de l'Hôtel Cecil.

La partie de cartes fut vivement disputée; les gagnants des huit prix furent :

Mlle Rioux; Mme Kirouac; Mlle Martin et Mme Garon;

MM. Toupin, Massé, Gauthier et Rousseau.

Après la partie de cartes les membres du Cercle Jeanne d'Arc interprétèrent avec talent les divers morceaux de chant, de déclamation et de musique qui composaient le programme de la soirée.

Nous signalerons au nombre des artistes les plus applaudis MMlles Coupez et MM. Boivin. Hervieux, Leclair etc. M. A. Prince prononça une excellente allocution sur l'oeuvre et le but du Cercle Jeanne d'Arc.

Les organisateurs adressent leurs plus vifs remerciements au président de la soirée, M. C. H. Bélanger, et aux jeunes amateurs pour leur dévoué concours.

* * *

JEUNE FEMME, française, désire travail chaque jour de 9h. à 4h. du soir, lessive, couture, cuisine, etc. S'adresser au Courrier de l'Ouest Téléphone 1675.

* * *

SOCIETE DU PARLER FRANÇAIS

SECTION D'EDMONTON SUD

Dimanche 7 décembre les membres de la section d'Edmonton-sud se réunissaient dans le but de procéder aux élections du bureau de direction.

Ont été élus :

Président d'Honneur :
M. D. Moreau.

Président : M. le Dr. C. Valery

Vice-présidents: MM. H. Cantagrel et O. Pilon.

Secrétaire-trésorier ; M. L. Broun.

Directeurs : MM.L. G. Marchand; J. H. Paquin, F. Michelet; J. Riopel; Fred. Lavigne; A. Gonneville et Labonté Chapelain; le R. P. A. Lemarchand.

Après de courte allocutions de M. le Dr Valery et de MM. H. Cantagrel, F. Michelet et Louis Moreau l'assemblée s'ajourne à une date devant être fixée ultérieurement.

* * *

UNE TEMPERATURE IDEALE

Le 10 décembre a marqué un record dans l'histoire météorologique d'Edmonton: Le thermomètre a indiqué à midi 60 dégrés au-dessus de zéro. Pour retrouver une température semblable il faut revenir au mois de décembre 1882 et encore le plus haut point atteint par le thermomètre ne fut-il que de 56 degrés au-dessus de zéro.

On signale des feux de praire au nord d'Edmonton, ce qui est absolument anormal pour l'époque.

UN LIVRE A LIRE

* * *

UNE NOUVELLE EDITION DE L'HISTOIRE DU CANADA PAR FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

Nous lisons dans "Les Questions Diplomatiques et Coloniales", cet excellent article de M. Henri Lorin sur l'Histoire du Canada de Garneau:

"Le Comité France-Amérique a inscrit en première ligne, sur la liste des ouvrages devant former la bibliothèque qu'il présente au public, "l'Histoire du Canada", de François-Xavier Garneau, complétée et mise au point, dans cette cinquième édition, par son petit-fils Hector Garneau." Ainsi s'exprime M. Gabriel Hanotaux en tête de la préface dont il a bien voulu, comme président de France-Amérique, honorer et consacrer cette réimpression. Bien qu'il ne s'agisse pas exactement d'un nouveau livre, le travail de M. Hector Garneau, tout de patience et de tact, est réellement novateur. On admire, dans la cathédrale d'Auch, de magnifiques verrières; l'artiste de goût qui les a restaurées, ajouta sous sa signature les mots "cautissime tangens", afin d'affirmer son respect pour ceux qui l'avaient devancé; ainsi M. Hector Garneau a-t-il procédé, directement, pieusement mais non sans pensée personnelle ni sans critique sympathique; il eut l'art difficile de demeurer un collaborateur déférent et un continuateur fidèle de l'historien dont il porte si dignement le nom.

Il est vrai, ainsi que l'écrit encore M. Hanotaux, que jamais les Français n'étudieront assez l'histoire du Canada. Or, aucun livre ne leur serait, à cet effet, plus précieux que celui de François-Xavier Garneau, qui a mérité, de l'autre côté de l'Atlantique, le titre de monument national. En faisant réimprimer cette histoire à Paris (1), M. Hector Garneau accuse le caractère franco-canadien de son labeur ; le patronage du Comité France-Amérique, la préface d'un des maîtres français contemporains de l'histoire indiquent assez que, sur notre bord de l'Océan aussi cette pensée de rapprochement intellectuel a été comprise. Pour ma part, je m'en félicite très sincèrement; le Canada fut, pendant plus d'un siècle et demi, une colonie française; notre race a planté là-bas des rejetons vigoureux, qui lui font honneur dans l'humanité contemporaine; même dans le Canada d'aujourd'hui, et sous la suzeraineté britannique que nous ne songeons pas à discuter, il subsiste beaucoup des origines françaises; c'est pour le " vieux pays", un devoir un plaisir rehaussé d'un peu d'amertume, que de remonter à ces sources et de constater que, malgré la divergence des versants de l'histoire, les courants qui en descendent n'ont point perdu tout air de famille.

L'heureuse initiative de M. Hector Garneau nous vaut, en manière d'introduction, une vivante biographie de François-Xavier Garneau; la personnalité de l'historien, ignorée jusqu'ici en France, est ainsi mise en lumière; elle ne nous parait pas moins attachante que son oeuvre. François-Xavier Garneau, né à Québec en 1809. descendait d'un colon poitevin Louis Garnaud. débarqué dans cette même ville en 1662. et marié l'année suivante, avec Marie Mazoué, du diocèse de la Rochelle. Des cousins des Garneau canadiens vivent encore dans la Charente; leur nom s'écrit Garnaud ou Garnault; l'un d'eux fut, pendant de longues années, bibliothècaire de la Rochelle et publia plusieurs bons volumes sur l'histoire des relations commerciales de ce port. On dira donc justement que l'historien du Canada est de vieille et bonne souche française. Son père, modeste négociant, ne put lui faire donner qu'une instruction élémentaire, mais le jeune homme ayant été remarqué par un protonotaire intelligent, reçut de lui quelques leçons supplémentaires de droit et de sciences naturelles. Il aurait pu passer par le séminaire de Québec pour faire ses humanités; mais il eut fallu s'engager à entrer dans les ordres et, bien que fervent catholique, Garneau n'en sentait pas la vocation.

Pour gagner sa vie, dès l'âge de seize ans, il est clerc dans une étude de notaire; il occupe tous ses loisirs à des lectures, surtout historiques; un jour que des camarades anglais raillaient devant lui les Canadiens français "qui n'avaient même pas d'histoire", il prit la résolution d'être lui-même l'historien de sa race.: il s'est vaillamment tenu parole. Tout en poursuivant sa cléricature, au point d'être lui-même reçu notaire en 1831. Garneau complète alors ses études; il apprend à fond l'anglais. qu'il parlait à peine; il lit, relit, commente les classiques latins,; dès qu'il a réalisé quelques économies il passe en France dans le but de visiter les musées et les bibliothèques il séjourne aussi en Angleterre et il est présenté au "grand agitateur irlandais" O'Connell.

De retour au Canada il se donna tout entier à la tâche qui devait être, l'oeuvre de sa vie; la publication de l'"Histoire du Canada". Cet ouvrage obtint un grand succès et eut de nombreuses éditions.

L'historien mourut au moment où ayant complété son travail il allait en publier une édition définitive.

* * *

M. Hector Garneau signale remarquablement quelle est l'originalité de cette Histoire; elle donne aux faits leurs dimensions proportionnelles et leur perspective. François-Xavier Garneau n'analyse, lorsqu'il parle du Canada, ni les intentions colonisatrices et les combinaisons européennes de Richelieu, ni les préoccupations économiques et financière de Colbert, ni la révocation de l'Edit de Nantes, ni les abandons du traité d'Utrecht, ni les abus sous Louis XV des alliances continentables; il sait voir de haut, qualité qui distingue l'historien du rassembleur de textes. Aussi juge-t-il en une impartiale équité, l'oeuvre des missionnaires; il leur rend justice mais, à la différence du P. Charlevoix, de l'abbé Ferland. du sulpicien Faillon, il ne croit pas que l'activité française se borne à la construction de monastères et à la conversion des sauvages; son "Histoire" est proprement l'histoire politique et laique, du Canada. Le mot laïque qu'emploie ici M. Hectore Garneau, a pris chez nous un sens agressif qui le dénature; notre historien, répétons-le avec insistance est personnellement un bon catholique mais il est acquis à la doctrine de la supériorité politique du pouvoir civil; c'est la théorie aussi bien. de Saint-Louis comme de Louis XIV et; au Canada même, des meilleurs administrateurs. Talon, Courcelles, Frontenac; c'est aujourd'hui celle du clergé canadien-français, simplement patriote, et qui soutient une lutte si pénible contre les politiciens du clergé catholique irlandais.

Profondément Français, de coeur et d'éducation, Garneau n'en est pas moins loyale sujet de l'Angleterre; il estime que cette puissance a fait acte de sagesse lorsque, onze ans à peine après la conquête du Canada sur Louis XV (traité de Paris, 1763) elle promulgait l'Acte protégeant leur religion et leurs lois (1774). Les Canadiens-français lui en témoignèrent aussitôt leur reconnaissance en s'abstenant de seconder les colons révoltés de la Nouvelle-Angleterre. Garneau interprète comme un désaveu de cette politique de concorde entre les races l'Acte d'Union de 1740, qui a fédéré, plutôt qu'il ne les a fondus, le Haut-Canada (Ontario-Anglais) et le Bas (Québec, français). Que tel ait été l'intention de quelques inspirateurs de l'Union, nous n'en disconvenons pas; mais M. Garneau lui-même escompte. et il n'a pas tort, que, quels que soient les textes constitutionnels. "rien n'annonce que l'avenir sera différent du passé." A côté des Etats-Unis, dont la robuste croissance a fait une des grandes nations du monde contemporain, le Canada ne saurait conserver son caractère de "Dominion" britannique, si des lois injustes et tyranniques aliénnaient à sa métropole les plus prolifiques, sinon dès maintenant les plus nombreux de ses citoyens; et, d'autres part, les Canadiens-français savent bien que leur nationalité serait bien moins défendue, dans un entourage anglo-saxon, sans la force de résistance que leur confère la suzeraineté de l'Angleterre.

François-Xavier Garneau. qui exprime ces sentiments avec une absolue franchise, en une langue claire, châtiée, digne d'un écrivain de saine lignée française, est très exactement représentatif de l'esprit de ses compatriotes. Les événements accomplis depuis que parut sa première édition ont. en définitive. peu modifié l'aspect politique du Canada; la Confédération de 1867, pas plus que l'Union de 1840 n'a noyé les Canadiens-français; la politique gouvernementale est devenue tolérante et libérale.

Pourquoi est-il opportun que cette "Histoire" soit lue en France ? M. Hanotaux l'expose dans sa préface; il ne faut pas que la "leçon du Canada" soit perdue pour la nation coloniale que nous sommes redevenus, non sans éclat, sous la troisième République. Nous possédons toujours de hardis pioniers, empressés à fonder de nouvelles Frances ; le Canada s'est séparé de nous parce que le gouvernement de Louis XV n'a pas su soutenir, par une politique coloniale, une race à laquelle ne manque aucune des qualités colonisatrices. Les Français fixés au Canada ne se sont pas bornés à ladécouverte; ils ne furent pas tous, à beaucoup près, des chasseurs de fourrures, des "coureurs de bois"; ils ont défriché et planté peu à peu, entre les domaines cultivés des "côtes". le Saint-Laurent fût une rue fluviale à travers une longue campagne; le colon canadien. a dit justement M. Hanotaux, a transporté sur la terre américaine la formule économique de Sully, "labourage et paturage", issu des milieux ruraux de France, il est resté un admirable paysan.

Il s'est partout établi avec l'aide de concours indigènes; les guerres contre les Iroquois ont été soutenues d'accord avec les Hurons, Outaouais. Abénaquis, groupés autour de chef français, pour résister à l'orgueilleuse violence des terribles "cinq nations." Fontenac, plus tard Montcalm, excellaient à commander ces auxiliaires, à leur inspirer confiance, à faire d'eux les éclaireurs. les protecteurs d'avant-garde de la colonisation française; les Iroquois eux-mêmes apprirent à estimer des adversaires dont ils avaient d'abord mesuré la bravoure. Ainsi, par un effort de mise en valeur du sol, par la constante habileté d'une adroite politique indigène, le Canada français était au XVIIIe siècle une possession digne de fixer la solicitude d'un gouvernement moins léger que celui de Louis XV, il s'est énergiquement défendu. mais n'était pas assez robuste pour lutter par ses propres forces; il a succombé par la faute des ignorances et de l'étourderie d'un régime déjà déclinant; mais les Canadiens-français, passés sous une suzeraineté étrangère, n'ont pas cessé de grandir; ils sont aujourd'hui la race la plus vigoureuse de toute l'Amérique du Nord. En nous invitant à mieux pénétrer leur ancienne histoire, qui est aussi la nôtre, M. Hector Garneau. nous apporte quelques motifs nouveaux de croire en nous-mêmes et nous suggère quelques précautions contre une récidive des erreurs d'antan; nous le félicitons et le remercions d'avoir voulu inscrire le nom de son grand-père et le sien sur la liste des bons historiens français:

Bénédiction et inauguration

DES NOUVELLES ORGUES

DE L'EGLISE DE

L'Immaculée Conception Dimanche 21 Décembre a 8hr., du soir

A l'occasion de cette cérémonie un concert sacré aura lieu, auquel prendront part les musiciens et chanteurs les plus en vue d'Edmonton.

Le sermon sera donné par un prédicateur de renom.

Pour retenir les billets d'admission s'adresser au Magasin Dechène et McNeil, Coin des Avenues Jasper et McDougall.